Université de Toulouse

ipst cnam

le cnam Midi-Pyrénées

ÉCOLE MANAGEMENT ET SOCIÉTÉ

2015 - 2016

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Vous accompagner

Ce guide pratique est conçu pour vous accompagner et faciliter votre parcours d'études au Cnam Midi-Pyrénées. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et contribuera à votre réussite. Soyez également assurés de notre total dévouement pour vous aider à résoudre les difficultés que vous pourriez rencontrer et, vous permettre d'étudier dans les conditions les plus favorables.

SOMMAIRE

Choisir et construire votre parcours ..... page 1

Département Comptabilité, contrôle, audit, Intec ..... page 3

Département MIP, management, gestion, RH, marketing ..... page 8

Le Cnam entrepreneur (s) ..... page 23

Département Droit, travail, droit social ..... page 25

Département Travail, orientation, formation, ergonomie ..... page 29

Département Culture, Information, Technique et Société ..... page 33

Département Villes, échanges, territoires (transport, logistique) ..... page 37

Comment optimiser votre parcours :

- les Formations Ouvertes à Distance ..... page 39

- la Validation des Acquis de l'Expérience ..... page 40

Comment vous inscrire ..... page 42

Comment financer votre formation ..... page 43

Les examens ..... page 44

Les diplômes ..... page 45

Vos démarches administratives ..... page 46

L'École Management et Société en Midi-Pyrénées

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (le Cnam) est bien connu en France et à l'étranger pour ses formations d'ingénieurs et probablement un peu moins pour les sciences sociales et les sciences humaines.

Pourtant, dès sa création, le Cnam a été à la pointe de l'enseignement de l'économie et de la gestion : le premier cours d'économie dispensé en France a été présenté au Cnam en 1819 avec la création de la chaire d'économie industrielle de Jean Baptiste Say. Depuis cette date, de nombreuses formations dans tous les domaines de la gestion, de la comptabilité et du management ont été proposées avec succès au sein des chaires ou des instituts du Cnam tout d'abord à Paris puis en région.

Afin de clarifier une offre devenue particulièrement riche et complexe, deux grandes écoles ont été organisées à Paris en 2011 : une école d'ingénieur qui regroupe tous les enseignements en Sciences Industrielles et Techniques de l'Information (**SITI**) et une école de management qui rassemble toutes les formations en sciences sociales et humaines : l'école Management et Société (**MS**).

Nous reprenons désormais à **l'Ipst-Cnam (le Cnam Midi-Pyrénées)** cette structure pour vous proposer un portefeuille de formations particulièrement bien adapté à vos métiers et à leurs évolutions.

Ces différents cursus permettent d'obtenir une trentaine de diplômes dans les domaines de la comptabilité, des RH, de l'ergonomie, de la culture, de la communication, de la logistique, de l'économie et de la gestion commerciale. Ils permettent également de préparer certains concours ou diplômes d'état (par exemple les diplômes de l'expertise comptable).

Tous ces parcours sont organisés en unités d'enseignement capitalisables mais il est possible de suivre seulement une ou deux unités d'enseignement pour satisfaire un besoin d'acquisition de compétences particulier.

Vous trouverez dans ce guide un descriptif de toutes les formations proposées en Midi-Pyrénées et accessibles hors temps ouvrable en présentiel, ou bien à distance ou encore partiellement à distance. Des brochures spécifiques sont disponibles pour nos formations en alternance, pour l'école SITI et pour le centre de Millau.

Grâce à cette organisation et avec l'aide de la Région qui les finance en grande partie, vous pouvez envisager de reprendre vos études, d'acquérir une qualification ou un diplôme de l'enseignement supérieur tout en travaillant ou pendant une pause professionnelle.

Bonne lecture de cette brochure, l'équipe MS se tient à votre disposition.

Franck Tordjman
Directeur Délégué de l'École Management et Société

Conseils pratiques
Choisir et construire votre parcours

Parce qu'il répond aux besoins de publics variés aux attentes multiples, le Cnam offre dans chaque spécialité un grand nombre de formations. Face à ce choix, comment opter pour le parcours le mieux adapté à vos objectifs et à vos contraintes personnelles et professionnelles ? Comment optimiser votre formation, en restant réaliste ?

Par quoi commencer ?

Le Cnam organise à chaque rentrée, en juin et septembre, des forums d'information et d'inscription. Ne manquez pas ce rendez-vous qui vous permettra de vous entretenir avec un enseignant ou un conseiller. Vous pourrez ainsi préciser avec lui votre projet et élaborer le parcours le plus adapté à vos objectifs et à vos contraintes.
En dehors des forums, toute l'année, notre équipe est à votre disposition et répond à vos demandes concernant l'administration de votre dossier (inscription, planning des cours, examen,...).
Un accompagnement concernant **des procédures personnalisées d'information**, d'orientation et de validation des acquis professionnels (VAE) ou d'études supérieures (VES) peut également être engagé.

Construire votre parcours

La composition en unités d'enseignement (UE) permet de les suivre à son rythme, et parfois à la carte, en choisissant les contenus pédagogiques correspondant le mieux à ses besoins.
Programmes sur **www.cnam.fr/rubrique formation**

Combien d'UE préparer par an ?

Un rythme raisonnable est de 4 à 6 UE dans l'année, soit 2 à 3 par semestre, en fonction de vos disponibilités.

Dans quel ordre préparer les UE de votre parcours ?

Plusieurs critères entrent en compte :

• Respecter la progression pédagogique
Certaines formations imposent un parcours précis, tandis que d'autres laissent plus de souplesse. Certaines UE ne sont accessibles qu'après en avoir validé une première donnant les bases indispensables. Le détail des UE et leurs prérequis sont consultables sur le site : **www.cnam.fr**

• Confrontez vos emplois du temps : www.ipst-cnam.fr (espace auditeurs)
Vérifiez le planning des UE qui vous intéressent. Vous serez parfois amené à modifier vos choix en fonction de ces informations.

• Varier les modalités
Si l'offre existe, il est tout à fait possible de suivre une formation en Foad (Formation ouverte et à distance) dans sa totalité. Mais le panachage "présentiel / Foad" est aussi une excellente solution pour gagner du temps tout en maintenant un lien plus convivial avec les enseignants et les autres auditeurs.
Si vous en avez la possibilité, préparez en Foad les matières dont vous maîtrisez les bases, et réservez les cours en salle pour les disciplines où vous débutez.
Les UE disponibles en Foad sont consultables sur le site **http://foad.cnam.fr**

Aller plus vite

Différentes démarches et dispositifs peuvent vous permettre de gagner du temps en optimisant votre parcours.

Quelques pistes à garder en tête :

• N'attendez pas septembre

Si vous avez manqué la rentrée de septembre, n'attendez pas la prochaine. Le Cnam propose une rentrée en février pour certaines de ses formations.

• Choisissez à la carte

Si votre objectif n'est pas forcément d'obtenir un diplôme, mais plutôt d'acquérir des connaissances complémentaires, allez à l'essentiel et choisissez vos UE à la carte. Vous vous construirez ainsi une formation plus courte et mieux adaptée à vos besoins.

• Pensez Foad

La formation ouverte et à distance (Foad) est une modalité de plus en plus appréciée par les auditeurs, notamment quand il leur est difficile de se rendre aux cours, ou quand ils ne peuvent prévoir leur emploi du temps à long terme.

Avec la Foad, vous suivez les cours au moment qui vous convient (voir page 39).

• Pensez VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) peut vous permettre d'obtenir une partie ou la totalité du diplôme que vous visez sans en suivre les enseignements (voir page 40).

Ne pas négliger ses contraintes personnelles

La réussite d'un projet de formation réside aussi dans la bonne évaluation des contraintes personnelles. Inutile de se lancer dans un projet si ambitieux qu'il se révélera irréaliste.

N'oubliez pas de prendre en compte :

• Le temps de transport pour vous rendre à votre formation

Est-il raisonnable ? Ou vous pèsera-t-il rapidement ? Si c'est le cas, pensez à l'enseignement à distance, au moins pour une partie de la formation.

• Vos horaires et votre mode de travail

Travaillez-vous en horaires fixes ou variables, voire décalés ? L'assiduité aux cours est une condition de réussite de votre projet. Si des horaires variables ne vous garantissent pas de pouvoir vous rendre à tous les cours, soyez peut-être moins ambitieux, préparez moins d'UE sur un semestre mais assurez-vous de pouvoir être présent à tous les cours.

• Votre situation familiale

Pouvez-vous raisonnablement être absent(e) de votre domicile un soir, deux soirs, voire trois soirs par semaine ? Un projet de formation exige l'adhésion et le soutien des proches afin qu'ils prennent le relais sur certaines tâches…

N'oubliez pas cependant de vous accorder du temps libre en famille ou entre amis. C'est indispensable !

le cnam
école management & société

DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT, INTEC

Par son offre de diplômes, certificats et titres RNCP, le département Comptabilité, Contrôle, Audit, Intec offre une large palette aux élèves de tous âges pour **entamer**, **poursuivre** ou **achever** leurs études.

Les titres du Cnam permettent d'exercer à tous les échelons des métiers de la comptabilité et de la gestion : du secrétariat comptable au poste de directeur administratif et financier.

Pour l'Expertise Comptable, des regroupements hebdomadaires organisés à Toulouse permettent d'assimiler les cours de l'Intec (premier institut francophone de formation aux métiers de la comptabilité).

Les formations de l'Intec permettent aux élèves de se présenter aux examens de l'État et à ceux de l'Intec. Les diplômes de l'institut dispensent de toutes les unités d'enseignement (UE) du DCG de l'État et de la majeure partie des unités d'enseignement du DSCG (5 UE sur 7 sont dispensées).

Le département CCA et l'Intec sont sous la responsabilité pédagogique pour Toulouse Midi-Pyrénées de **Nicole Calvinhac, expert comptable**.

Nicole Calvinhac est elle-même une ancienne "cnamiène de l'Intec", elle a été Présidente de l'ordre des experts comptables de Midi-Pyrénées en 2011 et 2012 et elle est élue au Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables. Elle participe aux travaux de rénovation de la filière comptable.

Elle est assistée par une équipe pédagogique constituée d'universitaires, de professeurs agrégés ou certifiés d'Economie et Gestion et de professionnels (majoritairement des experts comptables ou des contrôleurs de gestion).

CERTIFICAT PROFESSIONNEL
ASSISTANT COMPTABLE (CP02) - 50 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès
Niveau bac. Un bon niveau de formation générale (fin d'études secondaires) est recommandé.

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques
Tenir des comptes au jour le jour - Suivre la trésorerie et les règlements des clients - Assurer les déclarations fiscales et sociales - Préparer des opérations d'inventaire.

Compétences visées
Identifier, vérifier, comptabiliser les documents commerciaux pour produire des états comptables. Etablir et comptabiliser les déclarations de TVA. Comptabiliser les documents bancaires et suivre la trésorerie au quotidien. Justifier le solde des comptes et rectifier les anomalies.
Comptabiliser les opérations d'arrêtés des comptes (amortissements, dépréciations, provisions et autres régularisations comptables). Participer à la détermination du résultat fiscal et à la préparation des déclarations fiscales. Utiliser les logiciels courants de comptabilité. Collecter les informations pour l'établissement des fiches de paie. Utiliser un logiciel de paie pour établir les fiches de paie et les déclarations sociales périodiques.
Rédiger les documents administratifs et de gestion. Procéder aux contrôles comptables élémentaires par cycles (achats, ventes, trésorerie, paie, opérations d'inventaire). Déterminer le résultat comptable et établir les comptes individuels. Participer à la détermination du résultat fiscal et établir certaines déclarations fiscales. Clôturer l'exercice comptable. Mettre en œuvre des outils élémentaires d'analyse et de gestion des états financiers et interpréter les informations ainsi dégagées. Présenter des données de gestion.
Comptabiliser les principales opérations liées à la vie des sociétés : création, nouveaux apports des associés/actionnaires, emprunts classiques, répartition de résultats et leurs impacts fiscaux.

Débouchés professionnels
Débouchés principalement dans un cabinet comptable : Aide-comptable - Assistant(e) comptable - Assistant(e) comptable et budgétaire - Assistant(e) de cabinet comptable Assistant(e) de gestion en comptabilité.

Conditions de délivrance du certificat
Justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois dans un service comptable ou stage de 3 mois avec rapport de stage.
Valider les enseignements avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-1 : notions de base et mise en pratique	**CFA001 - 6 crédits**
Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-2 : premiers outils de gestion et d'analyse	**CFA002 - 6 crédits**
Comptabilité, organisation et gestion 2-1 : arrêté des comptes : principes d'organisation et mise en pratique	**CFA003 - 6 crédits**
Comptabilité, organisation et gestion 2-2 : déclarations fiscales et sociales et autres documents de gestion	**CFA004 - 6 crédits**
Principes généraux de fiscalité des entreprises	**DRA100 - 4 crédits**
Initiation aux techniques juridiques fondamentales	**DRA002 - 6 crédits**

Expérience professionnelle	**UA131C - 16 crédits**

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
CONTRÔLE DE GESTION (CC10) - 24 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau Bac + 2 : personnels comptables et financiers évoluant vers des fonctions plus liées à la gestion. Ingénieurs ou commerciaux devant animer une antenne de contrôle de gestion liée à leurs responsabilités opérationnelles, bonne connaissance de la comptabilité générale (ou financière) et connaissances en organisation.

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques
Etre formé aux métiers du contrôle de gestion en position fonctionnelle ou en complément d'une responsabilité opérationnelle. Pour les personnes dotées d'une bonne expérience professionnelle, leur permettre d'être consultants dans ce domaine.

Compétences visées
Animer une antenne de contrôle de gestion liée aux responsabilités opérationnelles.

Débouchés professionnels
Contrôleur de gestion dans une moyenne ou grande entreprise.

Conditions de délivrance du certificat

Valider les enseignements avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	**CCG101 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion initiation II	**CCG102 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement I	**CCG103 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement II	**CCG104 - 4 crédits**
Comptabilité financière des sociétés I	**CFA105 - 4 crédits**
Comptabilité financière des sociétés II	**CFA106 - 4 crédits**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

TITRE PROFESSIONNEL (inscrit au RNCP) - Niveau II
RESPONSABLE COMPTABLE (CPN61) - 92 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès
Diplôme bac+2. Cependant une remise à niveau peut être conseillée, notamment dans les domaines comptables.

Finalité du diplôme

Objectifs pédagogiques
Approfondissement et spécialisation dans les domaines de la comptabilité financière, de la comptabilité de gestion et du contrôle de gestion. Ouverture vers le droit des sociétés, le droit fiscal et les systèmes d'information.

Compétences visées
Management de projet en matière d'organisation des processus comptables. Production de l'information financière légale ainsi que des documents de reporting externe. Gestion du financement à court, moyen et long terme.
Management de l'équipe comptable

Débouchés professionnels
Le responsable comptable assure la responsabilité du service comptable. Il a vocation à élaborer et à interpréter toute information comptable et financière au sein d'une organisation de taille déjà relativement importante, qu'il s'agisse d'une entreprise, cotée ou non, filiale de groupe ou indépendante, ou d'autres organisations de type associatif, public... Dans les grandes organisations il exerce ses fonctions sous la responsabilité d'un directeur administratif et financier, dans les plus petites il est généralement directement sous l'autorité du dirigeant.

Conditions de délivrance du diplôme
Justifier d'une expérience professionnelle de 2 années à temps plein dans le domaine du diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre domaine, complétées par un stage d'au moins 3 mois en relation avec le diplôme. **Un rapport d'activité (ou de stage) est à remplir lors de la demande de diplôme.**

Comptabilité financière des sociétés I	**CFA105 - 4 crédits**
Comptabilité financière des sociétés II	**CFA106 - 4 crédits**
Comptabilité approfondie de l'entreprise I	**CFA127 - 4 crédits**
Comptabilité approfondie de l'entreprise II	**CFA128 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	**CCG101 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion initiation II	**CCG102 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement I	**CCG103 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement II	**CCG104 - 4 crédits**
Principes généraux et outils du management d'entreprise	**MSE146 - 8 crédits**

16 crédits à choisir parmi	
Règles générales du droit des contrats	**DRA103 - 4 crédits**
Principaux contrats de l'entreprise	**DRA106 - 4 crédits**
Comprendre et pratiquer l'informatique	**NFE003 - 6 crédits**
Access et les bases de données	**NFE004 - 6 crédits**
Règles générales du droit des sociétés	**DRA112 - 6 crédits**
Principales formes de sociétés	**DRA113 - 4 crédits**
Droit fiscal : TVA et imposition du résultat de l'entreprise	**DRA114 - 6 crédits**
Droit fiscal : TVA et imposition du capital	**DRA115 - 4 crédits**

Expérience professionnelle	**UA130Z - 36 crédits UA**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

le cnam
Institut national des techniques économiques et comptables intec

PRÉPARATION AU DCG ET AU DSCG

Des formations adaptées à tous les parcours

Les formations de l'Intec s'adaptent à chacun, étudiant (de bac ou équivalent, à bac+5) ou professionnel désirant se perfectionner, acquérir une certification ou un diplôme, valoriser et faire reconnaître son expérience professionnelle, faire évoluer sa carrière. **L'offre de formation de l'Intec s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises ou collectifs.**

A Toulouse, l'Intec propose un choix de cursus diplômants ou certifiants, en formation à distance avec regroupements. Ces formations sont éligibles au DIF, au contrat et à la période de professionnalisation.

Un cours à distance pour tous

Les cours imprimés

Tous les élèves reçoivent les cours à distance pour les unités d'enseignement auxquelles ils sont inscrits. Les cours sont divisés en séries qui font l'objet de plusieurs envois pendant l'année universitaire. Les séries sont accompagnées d'un ou plusieurs devoirs à soumettre à la correction. Un guide de la formation accompagne la première série. Il comporte des conseils méthodologiques et les calendriers de travail.

Les cours en ligne

L'Intec propose une formule pour les **formations du DCG/DSCG** :

- les cours ne sont plus envoyés par voie postale mais téléchargeables au format PDF sur un site sécurisé dédié aux cours en ligne (http://cel.cnamintec.fr)
- les devoirs sont à soumettre à la correction via internet
- les élèves ont accès à des webconférences (selon un planning fourni en début d'année) : des cours donnés par les enseignants de l'Intec Paris, puis consultables en différé
- un espace de discussion permet des échanges entre les élèves et les enseignants.

Les regroupements

L'Intec à Toulouse propose 24 heures de regroupement par UE pour les formations du DCG et DSCG. Ces regroupements sont organisés le samedi, à raison d'une séance de 4 h par mois et par UE.

Les formations du DCG sont financées par le Conseil Régional et bénéficient du tarif "promotion sociale" de l'Ipst-Cnam pour les demandeurs d'emploi (4 UE maximum prises en charge pour le DCG par an).
Les regroupements du DSCG sont finançables par le Compte Personnel Formation, le plan de formation de l'entreprise ou par l'auditeur lui-même.

Unités d'enseignement composant le DCG

Introduction au droit	TEC 111
Droit des sociétés	TEC 112
Droit social	TEC 113
Droit fiscal	TEC 114
Economie	TEC 115
Finance d'entreprise	TEC 116
Management	TEC 117
Systèmes d'information de gestion	TEC 118
Introduction à la comptabilité	TEC 119
Comptabilité approfondie	TEC 120
Contrôle de gestion	TEC 121
Anglais appliqué aux affaires	TEC 122
Relations professionnelles 1	TEC 123

Seules les UE 112 - 113 - 114 - 116 - 117 - 120 et 121 sont dispensées en regroupement à Toulouse

Unités d'enseignement composant le DSCG

Gestion juridique fiscale et sociale	TEC 211
Finance	TEC 212
Management et contrôle de gestion	TEC 213
Comptabilité et audit	TEC 214
Management des systèmes d'information	TEC 215
Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais	TEC 216
Relations professionnelles 2	TEC 217

Seules les UE 211 - 212 - 213 et 214 sont dispensées en regroupement à Toulouse

NB : Les UE de l'Intec du DCG sont équivalentes à celles du DGC, celles du DSCGau DSGC.

le cnam
école management & société

DÉPARTEMENT MANAGEMENT, INNOVATION, PROSPECTIVE

Au siège parisien du Cnam, le département MIP est le regroupement de deux instituts (Institut international du management IIM & Institut commercial supérieur de la vente ICSV), d'un centre d'étude (le Cestes pour l'économie sociale), de deux laboratoires de recherche (Greg et Lispor) désormais réunis au sein du Lirsa et d'une quinzaine de chaires (Union européenne, Développement international des entreprises, Études et stratégies commerciales, Innovation, Prospective stratégique, Ressources Humaines...). Ces anciennes entités travaillent désormais ensemble pour mutualiser leurs moyens et apporter aux auditeurs et aux auditrices le confort et l'écoute pédagogique nécessaire pour s'installer dans leur parcours de formation.

En Midi-Pyrénées, nous proposons trois thématiques choisies dans la vaste palette de diplômes du département MIP pour leur adéquation au tissu économique local :

- Le management et la gestion
- La gestion des ressources humaines
- La gestion commerciale

Les formations en Ressources Humaines sont sous la responsabilité conjointe de **Philippe Jean**, Consultant RH spécialisé dans le Droit de la formation et de **Alain Taché**, Psychologue du travail, Docteur en sociologie, tous deux membres d'ID3 Formation.

Les formations en droit, économie, gestion et management commercial sont sous la responsabilité de **Franck Tordjman**, professeur agrégé à l'Ipst Cnam.

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires et de spécialistes reconnus dans leur domaine de compétence.

Parmis les membres de l'équipe d'enseignement RH

Jean-Pierre LEDUC - Ingénieur d'Études Ipst-Cnam – Spécialiste droit du travail.
Françoise LORTHOLARY - Psychosociologue du travail, anthropologue, consultante en ressources humaines, intervenante (habilitée par la Carsat et l'INRS) en prévention des Risques psychosociaux.
Francis LUCEAU - Docteur en Droit, Spécialiste en sécurité de travail et formateur "Sauveteur Secouriste de Travail", Ex-Responsable Formation, Intervenant Ressources Humaines/Formation professionnelle des adultes.
Jean-Charles MOURCELY - Consultant/Formateur RH & Développement Personnel
Lilian REYNAUD - Responsable Service Paie et Administration Fonctionnelle à Tisséo.
Diplômé en 3° cycle Mastère Gestion du Personnel de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse.MS Audit Interne et contrôle de Gestion ESC Toulouse, en charge des problématiques de Paie - SIRH et d'outils de la Fonction RH.
Philippe LEMISTRE - Chercheur CEREQ au CERTOP (UMR CNRS et Université de Toulouse Jean Jaurès)

Avant de s'inscrire administrativement, il est conseillé de venir rencontrer les responsables lors des forums (voir p 42).

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
MANAGEMENT OPÉRATIONNEL (CC06) - 28 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Personnes envisageant de prendre la responsabilité de la conduite d'une affaire ou d'un projet ou d'une unité opérationnelle.
Managers souhaitant resituer leur pratique.

Niveau Bac +2
Connaissances générales en gestion ou solide expérience professionnelle en entreprise.

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques
Etre formé aux fonctions de management opérationnel.
Assurer un rôle complet de manager dans les organisations.

Compétences visées
Animer une équipe.
Appréhender les différentes facettes du pilotage d'une entreprise.
Identifier le rôle des parties prenantes et l'impact de l'environnement.
Positionner stratégiquement l'entreprise et ses produits.
Organiser son développement.

Débouchés professionnels
Responsable d'une unité industrielle, production ou service, responsable d'un projet ou d'une affaire.

Stages, projets, mémoire

Le certificat est complété par un mémoire entre 10 et 20 pages sur une expérience de management opérationnelle ou une étude relative à un des modules du certificat. L'évaluation de ce mémoire se fait par l'enseignant de la matière concernée ou le responsable du certificat en région.

Conditions de délivrance du certificat

Le certificat est délivré aux auditeurs ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Principes généraux et outils du management d'entreprise	**MSE146 - 8 crédits**
Mercatique I : concepts et études marketing	**ESC101 - 6 crédits**
Mercatique II : stratégie marketing	**ESC102 - 4 crédits**
Gestion des hommes I	**EME104 - 6 crédits**
Mémoire	**UAM20A - 4 crédits UA**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

TITRE PROFESSIONNEL (inscrit au RNCP) – Niveau III
ASSISTANT DE GESTION (CPN73) - 120 ECTS (crédits)

UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES EN FIN DE PARCOURS

Public concerné et conditions d'accès
Public niveau bac

Finalité du diplôme

Objectifs pédagogiques
Permettre, grâce à la maîtrise des connaissances, méthodes et outils fondamentaux de la gestion, l'acquisition de l'autonomie technique dans les fonctions courantes relevant principalement de la comptabilité, de la gestion administrative et de la gestion commerciale.

Compétences visées
Présenter l'entreprise et ses produits, adapter son discours à des interlocuteurs variés - rechercher, enregistrer et présenter des données comptables, financières, techniques ou marketing - participer aux réunions de diagnostics de besoin en service ou produit de différents publics - élaborer des outils et des documents techniques en appui des projets de leur département ou de leur service, prendre, en délégation de responsabilité, une partie du développement de projets, de produits ou de services en lien avec ses compétences en gestion - travailler dans des équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles - assurer le suivi technique et commercial des dossiers qui lui sont confiés et en rendre compte.

Débouchés professionnels
Assistant de gestion comptable et financière - chargé(e) d'administration des ventes et de gestion commerciale - assistant(e) en gestion des ressources humaines

Conditions de délivrance du diplôme
Justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité. Si l'expérience est hors spécialité, elle doit être complétée par un stage de 3 mois.

Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-1 : notions de base et mise en pratique	**CFA001 - 6 crédits**
Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-2 : premiers outils de gestion et d'analyse	**CFA002 - 6 crédits**
Comptabilité, organisation et gestion 2-1 : arrêté des comptes : principesd'organisation et mise en pratique	**CFA003 - 6 crédits**
Comptabilié, organisation et gestion 2-2 : déclarations fiscales et sociales et autres documents de gestion	**CFA004 - 6 crédits**
Principes généraux de fiscalité des entreprises	**DRA100 - 4 crédits**
Initiation aux techniques juridiques fondamentales	**DRA002 - 6 crédits**
Economie générale 1	**EAR001 - 6 crédits**
Economie générale 2	**EAR002 - 6 crédits**
Présentation générale du droit	**DRA001 - 4 crédits**
Outils et démarche de la communication écrite et orale	**CCE001 - 4 crédits**
Fondements de la mercatique	**ACD001 - 6 crédits**
Comprendre et pratiquer l'informatique	**NFE003 - 6 crédits**
Access et les bases de données	**NFE004 - 6 crédits**
Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines	**FPG001 - 4 crédits**
Projet personnel et professionnel	**FPG003 - 6 crédits**
Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs	**DRS003 - 4 crédits**
Expérience professionnelle	**UA180V - 18 crédits UA**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

LICENCE L3 DROIT ÉCONOMIE GESTION
MENTION GESTION D'ENTREPRISE GESTION DES ORGANISATIONS (LG036-p1)
180 ECTS (crédits)

Public concerné et condition d'accès
Bac ou équivalent

Appréhender les éléments de l'environnement économique externe de l'entreprise ou de l'organisation :
- définir et caractériser l'environnement concurrentiel de l'entreprise, recueillir, classer et utiliser l'information économique, réglementaire, légale, concernant le secteur d'activité de l'entreprise, élaborer des documents de travail (rapports, notes de synthèse, guides), évaluer les modes d'intervention des Pouvoirs publics dans le fonctionnement du système économique (cadre budgétaire, marchés publics, réglementation européenne).

Collaborer au sein de (ou avec) services marketing, commercial, ADV et production :
- connaître les tendances du marché, mettre en oeuvre les outils de politique commerciale en fonction des orientations générales définies par la direction de l'entreprise, mettre en oeuvre un plan d'action commerciale, identifier des actions permettant de concourir à la réalisation des objectifs, réaliser des études de marché.

Dans le respect des réglementations et législations en vigueur :
- prendre part, en situation de responsabilité, à un processus de négociation avec des fournisseurs ou des clients, sélectionner et utiliser les outils contractuels afférants aux opérations d'achat ou de vente, prendre en charge un processus d'exécution et de suivi d'opérations commerciales, nationales ou internationales, en fonction des techniques requises, dialoguer avec les opérateurs professionnels externes intervenant dans la chaîne de négociation et d'exécution des contrats.

Au niveau de l'entreprise, de l'unité ou du service :
- participer à la détermination des procédures adaptées à l'organisation de l'activité, utiliser les techniques génériques de traitement de l'information, maîtriser les outils de traitement de l'information spécifiques de l'activité exercée, vérifier la cohérence des informations traitées avec les tâches de contrôle à réaliser, identifier, analyser un problème de gestion d'activité et proposer des éléments concourant à sa résolution, travailler dans des équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles, organiser et contrôler l'activité d'une équipe.

Comprendre et utiliser les informations comptables et financières liées à l'activité de l'entreprise, de l'unité ou de l'organisation :
- dialoguer avec les partenaires internes ou externes en charge des éléments comptables et/ou financiers de l'activité, analyser et interpréter les états financiers d'une entité, actualiser les données réglementaires, identifier et utiliser les règles fiscales, développer des procédures administratives et comptables, élaborer les moyens de gestion de l'information financière et comptable de l'entreprise.

Conditions de délivrance du diplôme
Justifier de 12 mois d'expérience professionnelle en lien avec la gestion ou l'organisation, ou autre expérience professionnelle de 12 mois avec un stage de 6 mois en lien avec l'option.
Jury de validation. Dans le cadre de la mise en oeuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

Les niveaux L1 et L2 ne sont pas ouverts à Toulouse - Consultez le site du Cnam Paris pour l'offre FOAD

L3	
Règles générales du droit des contrats	DRA103 - 4 crédits
Management, processus et organisation de l'entreprise	EME101 - 6 crédits
Méthodes et outils de l'organisation : outils	DSY020 - 6 crédits
Pilotage financier de l'entreprise	GFN106 - 6 crédits
Gestion des hommes I	EME104 - 6 crédits
Comptabilité et analyse financière	CFA116 - 6 crédits
Activités et biens de l'entreprise	DRA110 - 6 crédits

2 UE au choix parmi	
Principes généraux de fiscalité des entreprises	DRA100 - 4 crédits
Veille stratégique et concurrentielle	ESC103 - 4 crédits
Pratiques de l'organisation	DSY118 - 6 crédits
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	CCE105 - 4 crédits
Démarches et outils de l'organisateur	DSY006 - 6 crédits

Test anglais Bulats (niveau 1)	UA2B12 - 2 crédits
Expérience professionnelle et rapport d'activité	UAM107 - 10 crédits UA

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

TITRE PROFESSIONNEL (en cours de renouvellement au RNCP) – Niveau II
RESPONSABLE EN GESTION - 110 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès
Diplôme bac+2.
Personnes engagées dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi, étudiants de l'enseignement supérieur (ou validation d'acquis de l'expérience ou des études supérieures).

Admission directe en RG2 (Bac +4) pour les titulaires d'une licence Droit Économie et Gestion du Cnam

Finalité du diplôme
Objectifs pédagogiques
Maîtriser les procédures permettant de préparer et de gérer le budget, de conduire un projet et d'encadrer des équipes. Appréhender les techniques de gestion et de suivi des relations commerciales et des réseaux de distribution. Comprendre les aspects théoriques et pratiques permettant de développer et de mettre en place des outils d'audit, d'étude et de conseil au sein d'une entreprise, afin d'optimiser le fonctionnement de celle-ci. Acquérir les compétences en gestion, en management et en organisation des ressources humaines nécessaires pour assurer les fonctions de responsable ou d'adjoint au responsable administratif et financier d'une PME.

Compétences visées
Le titulaire du titre est capable de :
Domaine de compétences 1 : Élaboration et conduite de la stratégie d'un projet / d'une entité.
- définir des objectifs globaux et élaborer une stratégie de développement.
- piloter et évaluer un projet / une entité.
- identifier et mettre en œuvre des partenariats pertinents.
- rechercher et exploiter les informations issues d'une veille stratégique.

Domaine de compétences 2 : Conception et conduite de la politique marketing et commerciale.
- élaborer et réaliser une veille marketing et des études de marché qualitatives et quantitatives pour préparer ou contrôler une décision marketing ou commerciale.
- élaborer un plan marketing et le mettre en œuvre.
- définir et animer une gestion efficace de la relation client.
- assister la force de vente dans la stratégie de vente.

Domaine de compétences 3 : Pilotage administratif et financier d'une entité.
- appliquer les mécanismes comptables, budgétaires et du contrôle de gestion. Elaborer les procédures de gestion administrative et comptable.
- utiliser les leviers d'optimisation des ressources internes.
- réaliser des études financières et économiques nécessaires aux choix d'investissements.

Domaine de compétences 4 : Management et organisation des ressources humaines.
- analyser le fonctionnement d'organisation du travail d'une entité et établir un diagnostic.
- utiliser les outils de gestion administrative des ressources humaines.
- appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- utiliser les outils de management organisationnel des équipes et du travail.

Débouchés professionnels
Fonctions supérieures de gestion dans un service administratif et financier d'une grande entreprise, direction administrative et financière d'une entreprise moyenne, création d'entreprise, gestion de projets ou d'unités opérationnelles de production.

Conditions de délivrance du diplôme
Justifier d'une expérience professionnelle de 2 années à temps plein dans le domaine du diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre domaine, complétées par un stage d'au moins 3 mois en relation avec le diplôme avec rapport de stage.

RG1	
Les mécanismes de l'économie contemporaine	**ESD103 - 8 crédits**
Règles générales du droit des contrats	**DRA103 - 4 crédits**
Mercatique I : concepts et études marketing	**ESC101 - 6 crédits**
Comptabilité et analyse financière	**CFA116 - 6 crédits**
Management Processus et organisation de l'entreprise	**EME101 - 6 crédits**
Finance d'entreprise : gestion et politique financière	**GFN139 - 8 crédits**
Action commerciale internationale	**DVE103 - 8 crédits**

RG2	
Principes généraux et outils du management d'entreprise	**MSE146 - 8 crédits**
Gestion des hommes I	**EME104 - 6 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	**CCG101 - 4 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion initiation II	**CCG102 - 4 crédits**
Mercatique II : stratégie marketing	**ESC102 - 4 crédits**
Principaux contrats de l'entreprise	**DRA106 - 4 crédits**

Expérience professionnelle	**UA170V - 36 crédits UA**

Les auditeurs titulaires d'un des certificats de compétences à choisir parmi la liste ci-dessous sont dispensés des UE composant RG2 :

- Consultant en insertion dans le domaine du handicap
- Contrôle de gestion (*)
- Droit des affaires
- Entrepreunariat et gestion de PME
- Environnement international des entreprises
- Gestion des opérations commerciales internationales
- Management de la qualité et certification ISO 9000
- Management opérationnel (*)
- Marchés financiers
- Mercatique des produits alimentaires
- Mercatique des produits et services de grande consommation
- Mercatique achat des produits et services industriels
- Prospective et management stratégique
- Stratégie des organisations et prospective appliquée
- Technique actuarielle
- Conseil spécialisé des organismes de la filière agricole

(*) certificats proposés à Toulouse

Attention : si des UE du certificat de compétence acquis figurent dans le cursus RG1, l'auditeur devra obtenir en substitution des UE figurant dans le cursus RG2 pour un nombre au moins égal de crédits ECTS.

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
ASSISTANT-ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES (CC41) - 34 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau bac+2, et/ou 3 à 5 ans d'expérience professionnelle.

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques

Permettre d'acquérir les compétences de base de gestion du personnel.
Assister la direction et/ou l'encadrement pour prévoir et prendre les décisisions liées à l'organisation et à la gestion des ressources humaines.

Débouchés professionnels

La fonction d'assistant-e se métamorphose dans sa mission mais aussi dans ses modes de fonctionnement. Longtemps mandatée à une fonction d'exécution, il-elle joue aujourd'hui un rôle clef dans les PME PMI (5 000 en Poitou-Charentes, sources CRCI), comme auprès des responsables d'équipes opérationnelles ou de filiales.
L'assistant-e contribue à l'amélioration de l'organisation, de l'efficacité, de la rentabilité et de l'image de l'entreprise. Dans l'évolution constante du métier d'assistant-e, la notion de ressources humaines est de plus en plus présente.

Conditions de délivrance du certificat

Le certificat est délivré aux auditeurs ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Pour toute information conernant le rapport d'expérience professionnelle, contacter Myriam Moisset et/ou Philippe Jean

Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines	**FPG001 - 4 crédits**
Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs	**DRS003 - 4 crédits**
Technologies de l'information et de la communication et GRH	**FPG105 - 4 crédits**
Comptabilité et analyse financière	**CFA116 - 6 crédits**
Gestion de la paie	**FPG104 - 4 crédits**
Outils RH	**FPG114 - 6 crédits**
Rapport d'expérience professionnelle	**UA230V - 6 crédits**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION
MENTION DROIT ET RESSOURCES HUMAINES - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (LG036-p5) - 180 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès
Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes : soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS ; soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau III enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente ; soit justifier d'un niveau de formation Bac+2 (VES).

Pré-requis obligatoires

FPG001 : initiation au management - 4 crédits

FPG003 : projet personnel et professionnel - 6 crédits

EAR001 (pour les élèves hors parcours initial en économie gestion) : Economie générale I

Finalité du diplôme

Objectifs pédagogiques
Former à la maîtrise des enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, des bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel. Le-la titulaire de ce parcours de licence est en capacité de prendre en charge des tâches précises relevant de ces fonctions.

Débouchés professionnels
Assistant-e de gestion du personnel, chargé-e de la paie et de l'administration du personnel, chargé-e de gestion en petites et moyennes entreprises ayant en charge la gestion du personnel : recrutement, formation, évolution de carrière ...

Compétences visées
Être opérationnel en ce qui concerne les politiques de bases de Ressources Humaines. Mettre en application les outils et les méthodes de recrutement, de formation, de gestion des carrières, des compétences, de paie, de rémunération, de retraite et prévoyance. Maîtriser les outils et les méthodes de la communication interne et les TICE. Assister le DRH, les managers dans la mise en oeuvre des outils RH. Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel. Veiller aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale. Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs. Collecter et comprendre les informations nécessaires au droit social. Informer et conseiller les collègues, clients sur des questions d'ordre juridique. Analyser et rédiger des notes de commentaires des textes. Tenir à jour les documents ou déclarations obligatoires. Gérer opérationnellement des domaines de la protection sociale. Maîtriser des niveaux de couverture sociale. Rédiger des contrats, gérer leur suivi et de leur modification, appliquer les procédures légales. Rédiger des documents et des procédures. Préparer des élections professionnelles et des séances de travail. Maîtriser l'anglais.

Stages, projets, mémoire
Une expérience professionnelle d'un an dans la fonction RH est nécessaire pour obtenir le diplôme, validé par un rapport d'activité professionnelle. A défaut, un stage de 6 mois sera exigé. **Une convention de stage ne pourra être signée qu'après avoir validé la moitié des unités d'enseignement du diplôme.**

Conditions de délivrance du diplôme
La validation des crédits d'expérience professionnelle est subordonnée à l'avis du Cnam Midi-Pyrénées et à la validation du jury du Cnam Paris. Dans le cadre de la mise en oeuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

L3	
Pratiques écrites et orales de communication professionnelle	**CCE105 - 4 crédits**
Outils RH	**FPG114 - 6 crédits**
Gestion de la paie	**FPG104 - 4 crédits**
Technologies de l'information et de la communication et GRH	**FPG105 - 4 crédits**
GRH, dialogue social et transformations des organisations	**FPG109 - 6 crédits**
Droit du travail : relations individuelles	**DRS101 - 6 crédits**
Droit du travail : relations collectives	**DRS102 - 6 crédits**
Sociologie des relations professionnelles	**AST117 - 6 crédits**

1 UE au choix parmi	
Montage juridique et financier de dispositifs de formation	**FAD119 - 6 crédits**
Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	**CCG101 - 4 crédits**

Test anglais Bulats (niveau 1)	**UA2B12 - 2 crédits UA**
Expérience professionnelle, rapport d'expérience, et séminaires de méthodologie	**UAMG04 - 12 crédits UA**

TITRE PROFESSIONNEL (inscrit au RNCP) – Niveau II
RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES (CPN04) - 60 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Pour les auditeurs-trices ayant un diplôme Bac+3 en relation avec la spécialité Ressources humaines (RH) : accès direct à la formation.
Pour les auditeurs-trices ayant un diplôme Bac+3 et plus hors RH : des Unités d'Enseignement supplémentaires seront demandées (DRS101, DRS102, FPG104, FPG114).

En cas de Bac +2 :
En relation avec la spécialité RH : des Unités d'Enseignement supplémentaires seront demandées (DRS101, DRS102, FPG001, FPG104, FPG114).
Hors spécialité RH : des Unités d'Enseignement supplémentaires seront demandées (DRS101, DRS102, FPG001 ou FPG003, FPG104, FPG114, CFA109 ou CCG101).

Concernant les unités d'enseignement supplémentaires, il est conseillé de les suivre en début de parcours.

Finalité du diplôme

Objectifs pédagogiques
Former des professionnels de la gestion du personnel à mettre en place les pratiques RH.

Débouchés professionnels
En fonction de la structure de l'entreprise :
Occuper des fonctions de généraliste (missions administratives et gestionnaires). Occuper des fonctions avec des tâches plus spécialisées (systèmes d'information, gestion du recrutement ou des compétences,...).
Ils-elles occupent les métiers de : assistant-e RH, gestionnaire RH, responsable RH, responsable d'un service d'audit social, directeur-trice d'établissement, d'agence bancaire, d'unité de production.

Stages, projets, mémoire
Un mémoire est demandé pour les Unités d'Enseignement FPG106 et FPG107. Une expérience professionnelle de 2 ans dans la fonction RH est nécessaire pour obtenir le diplôme, validé par un rapport d'activité professionnelle. A défaut, un stage de 6 mois sera exigé.

Conditions de délivrance du diplôme

Le titre de Responsable Ressources Humaines (CPN04) sera délivré aux candidats ayant suivi le parcours du titre et justifiant :

- soit de deux ans d'expérience professionnelle dans la fonction personnel,
- soit de deux ans d'expérience professionnelle hors fonction et d'un an dans la fonction,
- soit de trois ans d'expérience professionnelle hors fonction personnel et d'un stage de 6 mois dans la fonction personnel, complété par un rapport de stage. **Les auditeurs-trices ayant obtenu FPG105 dans le cadre de la licence doivent obtenir l'UE EME102 ou EME101 selon le profil.**

Concevoir et mettre en oeuvre les pratiques de GRH	FPG102 - 6 crédits
Travaux pratiques en ressources humaines I	FPG106 - 6 crédits
Travaux pratiques en ressources humaines II	FPG107 - 6 crédits
Modèles et représentations de l'organisation - conception classique	DSY101 - 6 crédits
Gestion des talents	FPG108 - 4 crédits
Technologies de l'information et de la communication et GRH	FPG105 - 4 crédits

2 UE au choix parmi	
Organisation du travail et des activités	DSY005 - 6 crédits
Institutions et acteurs de la formation des adultes	FAD103 - 6 crédits
Travail, santé et développement : introduction à l'ergonomie	ERG105 - 4 crédits
Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail	HSE101 - 6 crédits
Droit de la sécurité sociale	DRS104 - 6 crédits
Introduction à la psychologie sociale et des organisations	PST003 - 6 crédits
Clinique de l'activité et psychologie du travail	PST106 - 6 crédits
Psychodynamique et psychopathologie du travail	PSY206 - 6 crédits

Mémoire d'expérience professionnelle	UA232B - 18 crédits UA

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
E-MARKETING ET E-COMMERCE (CC110) - 26 ECTS (crédits)

Nouveau

Public concerné et conditions d'accès

Personnes ayant travaillé ou travaillant dans la publicité, le marketing et les médias traditionnels et souhaitant améliorer leurs compétences en e-communication, e-publicité,marketing digital ainsi qu'en e-commerce. Webmasters souhaitant maîtriser les principaux concepts du marketing digital.

Ce certificat s'adresse aux auditeurs qui :

- travaillent dans la communication et veulent développer leurs compétences sur internet
- veulent mieux diloguer avec leur agence digitale ou leurs prestataires en e-commerce
- souhaitent assurer leur reconversion sur le Net (salariés des médias traditionnels notamment) : cela concerne notamment :
  - les Marketeurs ou publicitaires désireux de compléter leurs connaissances des médias et du marketing tranditionnels par une ouverture sur le marketing de l'internet : média-planners, créatifs, responsables de communication ou marketing, chefs de produit, commerciaux en régie ou en agence.
  - les chefs de projets internet et Webmasters voulant acquérir une double culture technique et marketing.
  - les entrepreneurs projetant de lancer une activité commerciale sur le Web ou de fournir des prestations de conseil sur internet.

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques

Acquérir les bases du marketing de l'Internet et de la communication sur le Web. Développer une communication digitale efficace. Initier les auditeurs aux notions fondamentales du commerce électronique et ce, dans l'optique, de mener à bien un projet professionnel sur le Web (lancement d'un site de e-commerce, intégration au sein d'une agence digitale). Améliorer les compétences des auditeurs en matière d'utilisation des réseaux sociaux et de gestion de la e-réputation. Accroître leurs connaissances en matière de gestion de la relation client (recrutement et conversion des visiteurs en clients) et de distribution multi-canal. Seront également abordés le traitement des données en ligne et les fondements de l'économie numérique.

Compétences visées

Compréhension de l'économie du digital. Acquisition des connaissances de base en e-publicité : référencement payant, affiliation, display, e-mailing, réseaux sociaux, web analytics. Acquisition des connaissances de base en e-commerce : modèles économiques, référencement naturel, ergonomie de sites logistiques, gestion des noms de domaines. Responsable acquisition et création de trafic - Entrepreneur en e-commerce-Consultant en e-marketing. Responsable marketing internet. Chargé de communication digitale

Conditions de délivrance du certificat

Validation de l'ensemble des UE. Chaque UE comporte des modalités d'évaluation spécifiques.

E-publicité et E-communication	**ESC127 - 4 crédits**
E-commerce	**ESC128 - 4 crédits**
Marketing électronique - Marketing digital	**ESC123 - 6 crédits**
Recueil et traitement des données marketing collectées sur internet : études quantitatives et qualitatives en ligne	**ESC129 - 4 crédits**

1 UE au choix parmi	
Mercatique II : stratégie marketing	**ESC102 - 4 crédits**
Référencement naturel (SEO) et contenu de marque (Brand Content)	**ESC131 - 4 crédits**

1 UE au choix parmi	
Droit des technologies de l'information et de la communication	**DRA104 - 4 crédits**
Marketing et réseaux sociaux	**ESC130 - 4 crédits**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

LICENCE L3 DROIT ÉCONOMIE GESTION
MENTION GESTION D'ENTREPRISE
COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (LG036-p2) - 180 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

- soit être titulaire des 120 crédits ECTS des années L1 et L2 d'une licence des domaines DEG ou SHS
- soit être titulaire d'un diplôme bac+2 (Cnam ou autre établissement) ou d'une certification professionnelle de niveau III enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- soit justifier d'un niveau de formation bac+2 et effectuer une procédure de validation d'études supérieures (VES)

L'accès en L3 suppose des pré-requis en termes de connaissances juridiques, économiques, comptables et en méthodes de gestion.

Objectifs pédagogiques

La licence a pour objectif de permettre l'acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences nécessaires pour pratiquer et utiliser en autonomie les outils et méthodes mobilisés dans le fonctionnement des entreprises et des organisations. Ces aptitudes et connaissances générales se définissent de la façon suivante :

Compétences visées

Appréhender les éléments de l'environnement économique externe de l'entreprise ou de l'organisation
Collaborer au sein de (ou avec) services marketing, commercial, ADV et production
Connaissances des réglementations et législations en vigueur
Comprendre et utiliser les informations comptables et financières liées à l'activité de l'entreprise, de l'unité ou de l'organisation.

Débouchés professionnels

La Licence Droit Économie Gestion, mention Gestion d'entreprise Commerce et développement international donne accès aux emplois relevant des champs de métiers suivants :

- chargé de clientèle, chargé d'affaires
- collaborateur de service d'administration des ventes
- collaborateur de service commercial/marketing
- collaborateur de service achats
- assistant contrôleur de gestion
- collaborateur de services d'administration générale
- adjoint de direction PME/PMI

Conditions de délivrance du diplôme

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'élaboration et la validation d'un rapport d'activité professionnelle, présentant l'expérience professionnelle et les compétences développées par le candidat dans les domaines couverts par la licence.

Une expérience professionnelle d'une durée de 36 mois est requise à l'issue du parcours de licence, dans un ou plusieurs domaines visés par la formation. Si l'expérience professionnelle se situe hors du champ de la gestion, un stage d'une durée de trois mois au minimum est requis, ainsi qu'un rapport de stage.

Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

L3	
Politiques et stratégies économiques dans le monde global	**ESD104 - 6 crédits**
Règles générales du droit des contrats	**DRA103 - 4 crédits**
Géographie et économie du commerce international	**DVE102 - 8 crédits**
Action commerciale internationale	**DVE103 - 8 crédits**
Mercatique I : concepts et études marketing	**ESC101 - 6 crédits**
Management processus et organisation de l'entreprise	**EME101 - 6 crédits**

10 crédits au choix parmi	
Comptabilité et analyse financière	**CFA116 - 6 crédits**
Veille stratégique et concurrentielle	**ESC103 - 4 crédits**
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	**CCE105 - 4 crédits**

Test anglais Bulats (niveau 1)	**UA2B12 - 2 crédits UA**
Expérience professionnelle et rapport d'activité	**UAM107 - 10 crédits UA**

LICENCE L3 DROIT ÉCONOMIE ET GESTION
MENTION GESTION
PARCOURS COMMERCE, VENTE, MARKETING (LG036-p6)- 120 ECTS (crédits)

Nouveau

Public concerné et conditions d'accès

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 ou d'un titre professionnel enregistré au RNCP de niveau III ;
- aux personnes ayant validé les années L1 et L2 d'une licence DEG soit 120 crédits ECTS ;
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+2 (validation des études supérieures – VES) ;
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle (VAE et VAP85);
- les candidats ne possédant pas d'acquis de formation dans le domaine de la vente, le commerce et le marketing sont tenus de suivre les UE ACD002 et ACD006.

Finalité du diplôme

Objectifs pédagogiques

Le diplôme est conçu pour fournir aux élèves une solide culture générale et d'entreprise, ainsi que les connaissances requises pour maîtriser les techniques de vente, de négociation, de management et de stratégie commerciale.
Les enseignements dispensés permettent à l'élève d'acquérir une vision globale de la fonction commerciale et marketing permettant une insertion professionnelle ou une poursuite d'études.

Compétences visées

Les titulaires de la licence pourront notamment exercer les activités et fonctions suivantes :

- commercialiser l'offre de produits et de services de l'entreprise,
- assurer des fonctions reporting commercial, de pilotage de dispositif commercial,
- participer à la mise en œuvre d'un dispositif de veille concurrentielle,
- mettre en œuvre les éléments de stratégie marketing, commerciale et de distribution définis par l'entreprise,
- assurer des fonctions d'encadrement terrain de forces de vente,
- utiliser les principaux outils contractuels applicables à la vente et à la distribution.

Conditions de délivrance du diplôme

Justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la fonction vente/marketing. Lorsque cette expérience se situe hors spécialité, le candidat justifiera d'une expérience professionnelle d'un an hors fonction vente/marketing + 6 mois ETP dans ce domaine. Cette expérience professionnelle doit être acquise dans le cadre d'un contrat de travail ou d'un stage. Dans le cadre de la mise en oeuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

L3	
Mercatique I : concepts et études marketing	ESC101 - 6 crédits
Veille stratégique et concurrentielle	ESC103 - 4 crédits
Marketing électronique - Marketing digital	ESC123 - 6 crédits
Communication et média I : le fonctionnement de la communication	ESC122 - 4 crédits
Négociation et management des FDV : approfondissements	ACD109 - 4 crédits
Régles générales du droit des contrats	DRA103 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion - Initiation I	CCG101 - 4 crédits
Management processus et organisation de l'entreprise	EME101 - 6 crédits

10 crédits au choix parmi	
Comptabilité et analyse financière	CFA116 - 6 crédits
Politiques et stratégies économiques dans le monde global	ESD104 - 6 crédits
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	CCE105 - 4 crédits

Test anglais Bulats (niveau 1)	UA2B12 - 2 crédits UA
Expérience professionnelle et rapport d'activité	UAM108 - 10 crédits UA

TITRE PROFESSIONNEL (inscrit au RNCP) - Niveau II
RESPONSABLE COMMERCIAL ET MARKETING (CPN23p1) - 120 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès
Accès en 2ème année du titre RNCP pour les titulaires d'un Bac+3 et d'une expérience professionnelle.
Admission sur test ou entretien après une sélection sur dossier.
Les titulaires d'une solide expérience professionnelle commerciale et d'un Bac+2 peuvent être admis directement en 2ème année à l'issue d'une VAP85.

Objectifs pédagogiques
Permettre à des professionnels (commerciaux, techniciens, administratifs, cadres, créateurs d'entreprises) de valoriser un parcours professionnel par un diplôme de l'enseignement supérieur.

Compétences visées
Les compétences attestées par la certification professionnelle relèvent de quatre fonctions :
- Fonction de management de forces de ventes
- Fonction mercatique incluant les fonctions du marketing
- Fonction de communication commerciale
- Fonction comptable et financière

Débouchés professionnels
- Directeur des ventes,
- Commercial, marketing,
- Chef d'une gamme de produits,
- Ingénieur d'affaires,
- Agent commercial,
- Créateur d'entreprise.

Stage, projet, mémoire
Projet managérial consistant en l'étude et l'analyse d'une situation commerciale, et la construction d'un plan d'actions et des outils nécessaires à l'amélioration des performances commerciales. Une expérience de 2 ans dans le domaine commercial est nécessaire pour l'accès à la formation.

Modalités d'évaluation
La validation tient compte des résultats aux différents examens et aux travaux d'études (audit, études documentaires et projet managérial).

Conditions de délivrance du diplôme
Justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans la spécialité ou de 3 ans hors spécialité + stage de 3 mois avec rapport de stage.

(M1) 2ème Année Titre RNCP	
Le management commercial	**US180Q - 6 crédits**
La communication et l'anglais commercial	**US180R - 6 crédits**
Les études commerciales	**US180S - 6 crédits**
La relation client, les outils de GRC	**US180T - 6 crédits**
La stratégie commerciale	**US180U - 6 crédits**
Les méthodes de recherche en marketing et projet	**USM303 - 16 crédits**
Expérience professionnelle	**UA181K - 14 crédits UA**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

le cnam
entrepreneur(s)

DÉPARTEMENT CNAM ENTREPRENEUR(S)

Des formations-développement d'accompagnement entrepreneurial en phase avec les réalités professionnelles et nourries par la recherche.

Cnam entrepreneur(s)

Au sein du Conservatoire national des arts et métiers – grand établissement d'enseignement supérieur tout au long de la vie Cnam entrepreneur(s) est dédié aux questions liées à la formation et à l'accompagnement des ressources humaines dans les processus d'initiative économique tout au long de la vie de l'entreprise (création, croissance, diversification, transmission, essaimage...), plus particulièrement au sein des structures de petite taille. Organisé en réseau au plan national et au-delà, Cnam entrepreneur(s) déploie son activité dans les territoires et se développe autour de ses trois missions principales :

- la formation professionnelle supérieure, pour accompagner les parcours des entrepreneurs,
- la recherche partenariale appliquée, sur les questions d'actionnabilité en entrepreneuriat et petite entreprise,
- la valorisation, pour développer l'esprit d'initiative.

Pour Midi-Pyrénées, Cnam Entrepreneurs(s) est sous la responsabilité pédagogique de **Corinne Tournier**, ingénieur d'études à l'Ipst-Cnam.

Objectif
Acquérir les méthodes et les repères disciplinaires essentiels pour conduire un projet de développement, de création ou de reprise au sein d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale.

Public concerné
Toute personne intéressée par l'acquisition de compétences essentielles directement opérationnelles.

Dispositif de certification
Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise est un titre de niveau III enregistré au RNCP, d'une valeur de 60 ECTS.
L'obtention du titre est attestée par un jury en fonction des résultats obtenus à chacun des huit modules, selon le barème en vigueur.

Durée et organisation
Le parcours de formation représente 44 jours (308h) répartis sur une période d'activité professionnelle de 12 mois au maximum (en moyenne six mois) et articulant les modalités suivantes :
- 17 jours de face-à-face pédagogique,
- 27 jours de travail personnel encadré d'application pratique.

Pédagogie
Le projet choisi – développement d'activité, création ou reprise d'entreprise – constitue le fil conducteur de la formation, car il permet une mise en application concrète des apports théoriques.
Tout au long du parcours, ce projet sera piloté grâce à un outil et à des méthodes de gestion de projet et de gestion des compétences.

Les intervenants
Les intervenants bénéficient de l'expertise de l'équipe nationale de Cnam entrepreneur(s), issue des travaux de son équipe de recherche sur les thématiques des sciences de l'action et de la formation. Ce sont des professionnels du domaine traité, disposant d'une excellente connaissance des petites entreprises et entreprises artisanales.

Descriptif de la formation
bonnes pratiques pour entreprendre - 23 jours
1 module "méthode"
| AGIR Développeur d'activité – US174M
ou | AGIR Créateur – US174L
ou | AGIR Repreneur – US174N
bonnes questions pour entreprendre – 21 jours
2 modules "mode d'emploi" obligatoires – 6 jours
| Comment piloter mon projet ? – US174C
| Comment évaluer les compétences nécessaires à mon projet ? – US174A
5 modules "connaissances" au choix – 15 jours
parmi les bonnes questions pour entreprendre

TITRE PROFESSIONNEL (Inscrit au RNCP) - Niveau III
ENTREPRENEUR DE PETITE ENTREPRISE (CPN45)

Ce titre professionnel favorise le transfert des connaissances acquises en compétences directement exploitables sur le terrain. Optimiser la concrétisation d'un projet et suivre un parcours conduisant au Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise, permet de développer et reconnaître des compétences en alternant temps de formation et temps d'application en situation réelle.

Bonnes questions pour entreprendre	
GRH - Management : Comment améliorer les compétences utiles à mon , projet ?	**US174A**
Management de projet : Comment piloter mon projet ?	**US174C**
Commercial : Comment organiser et développer mes ventes ?	**US1742**
Développement personnel - communication interpersonnelle : Ai-je conscience de mes qualités et motivations pour développer mon projet ?	**US1744**
Gestion : Comment positionner le projet dans la dimension économique de l'entreprise ?	**US1747**
GRH-Droit du travail : Comment satisfaire mes besoins en RH dans le respect de la législation du travail ?	**US1749**
Management de proximité : Comment rendre efficace mon management au quotidien ?	**US174D**
Marketing - communication : Comment mieux mettre en valeur et communiquer sur les atouts de mon projet, de mon produit, de mon entreprise ?	**US174E**
Stratégie d'entreprise : Pourquoi et comment l'analyse stratégique peut servir mon projet ?	**US174F**

Bonnes pratiques pour entreprendre **Agir développeur d'activité** **Comment construire et mener mon projet de développeur d'activité ?**	**USL174M**

Nos parcours de formation peuvent s'effectuer par le biais du plan de formation de l'entreprise, du droit individuel à la formation, du congé individuel de formation, de l'alternance (contrat ou période de professionnalisation, contrat d'apprentissage) ou de la validation des acquis (professionnels ou de l'expérience).

le cnam
école management & société

DÉPARTEMENT DROIT, TRAVAIL, DROIT SOCIAL

Le Cnam Midi-Pyrénées propose deux parcours :

- licence en droit du travail et de la protection sociale appliquée
- certificat de compétence conseil en droit social appliqué à l'entreprise

L'objectif professionnel de ces deux parcours est d'assurer une solide formation juridique en droit du travail et de la protection sociale, liée à la pratique de ce droit, et de permettre le traitement de ses implications en entreprise.

Ces deux diplômes sont sous la responsabilité de **Pierre Fadeuilhe**, Maître de conférences en droit privé à l'Ipst-Cnam.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
CONSEIL EN DROIT SOCIAL APPLIQUÉ A L'ENTREPRISE (CC03) - 30 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès
Niveau bac +2 ; mais aucun pré-requis exigé ; il est cependant conseillé d'avoir des connaissances juridiques de base ou d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine. Il est recommandé comme complément de spécialisation professionnelle à des personnes déjà titulaires de diplômes académiques ou peut servir de premier pont vers un diplôme plus complet.

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques
Comprendre et maîtriser les règles, l'application et l'interprétation du droit social et de la protection sociale dans l'entreprise sous ses aspects individuels (recrutement, emploi, contrats, conditions de travail, rémunération, protection sociale des salariés, résiliation du contrat) et collectifs (représentation du personnel et syndicale, négociation collective, prévoyance complémentaire, conflits collectifs). Intégrer les aspects européens et internationaux.

Compétences visées
Gestion juridique des ressources humaines, administration du personnel, contentieux social, conseil en droit social. Acquisition et maitrise du raisonnement juridique ; élaboration de documents (contrats, lettres, ...), traitement de dossiers, règlement de litiges juridiques simples ; capacité de constituer et d'utiliser la documentation spécialisée.

Débouchés professionnels
Fonction ressources humaines, service juridique, représentation du personnel, cabinets conseil juridique, fonctions de conseil et responsabilités dans des organismes sociaux. La validation du certificat de compétences facilite un changement de fonctions, une promotion ou une reconversion professionnelle des titulaires. Une enquête effectuée en 2000 auprès d'une promotion a mis en évidence une proportion importante (2/3) d'évolutions positives dans l'emploi.

Stages, projets, mémoire
Dans le cadre de l'UE DRS106 : présentation orale avec remise d'un support écrit d'un travail individuel ou en groupe sur un thème proposé.

Conditions de délivrance du certificat
Validation des UE entrant dans la composition du certificat de compétence, complété par un travail de recherche personnel sur un cas réel ou une thématique d'actualité.

Passerelles vers d'autres diplômes
Le certificat de compétence droit social appliqué à l'entreprise est articulé à la licence STS, parcours droit du travail et de la protection sociale appliqué, dont il constitue une partie obligatoire, ainsi qu'au diplôme (niveau II) de responsable juridique option droit social. Il permet donc une évolution vers un parcours diplômant.

Droit du travail : relations individuelles	**DRS101 - 6 crédits**
Droit de la sécurité sociale	**DRS104 - 6 crédits**
Droit du travail : relations collectives	**DRS102 - 6 crédits**
Prévoyance complémentaire – Politique de l'emploi	**DRS105 - 6 crédits**
Droit social européen et international	**DRS106 - 6 crédits**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

LICENCE L3 DROIT ÉCONOMIE GESTION
MENTION DROIT ET RESSOURCES GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
PARCOURS DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE APPLIQUÉE (LG036-p4)
180 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes :

- soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS;
- soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau III enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente ;
- soit justifier d'un niveau de formation Bac+2 (VES).

Pré-requis (aucune connaissance en Droit)

DRA001 : présentation générale du droit
ou DRS003 : droit social
FPG001 : initiation au management et gestion des ressources humaines

Finalité du diplôme

Objectifs pédagogiques

L'objectif professionnel de ce parcours est d'assurer une solide formation juridique en droit du travail et de la protection sociale, liée à la pratique de ce droit, et de permettre le traitement de ses implications en entreprise. En effet les évolutions constantes de ce droit, dont les enjeux concernent aussi bien les employeurs que les salariés, nécessitent des formations de praticiens adaptées à des contextes variés et évolutifs.
Le titulaire de ce parcours de licence est en capacité de suivre les évolutions juridiques, de comprendre la portée des réglementations, de pouvoir les analyser et les présenter et de mettre en place les implications en découlant, que ce soit dans le domaine du droit du travail, de la sécurité sociale, ou de la prévoyance complémentaire. Il doit être en mesure de prendre ou suggérer toutes mesures pour éviter les litiges.

Compétences visées

Son contenu, à la fois théorique et pratique, appuyé sur une expérience professionnelle, permet d'appréhender l'ensemble des droits et obligations concernant employeurs et salariés dans les domaines du travail et de la protection sociale, assurant ainsi une solide formation juridique et une réelle compétence professionnelle.
La spécialisation DTPSA de la licence STS, mention Ressources humaines, relations sociales et organisations, permet :

- soit une sortie à bac+3 offrant des débouchés professionnels dans les domaines suivants : assistant dans une direction ressources humaines ou juridique, responsable d'administration du personnel, d'un service paye, assistant dans un organisme social ou une collectivité locale, assistant dans un cabinet d'avocats, conseiller dans une organisation professionnelle, responsable d'une petite ou moyenne association, dans tous les secteurs professionnels,
- soit l'accès à l'une des mentions du Master STS du Cnam (notamment la future mention professionnelle de Droit du travail et de la protection sociale, en cours d'élaboration) ou d'autres masters spécialisés dans ces questions dans l'objectif d'aboutir à une spécialisation plus approfondie.
- soit l'accès à un diplôme de Responsable juridique, option droit social, permettant une spécialisation plus approfondie, à vocation professionnelle.

Stages, projets, mémoire

Stage obligatoire en l'absence d'expérience professionnelle dans le domaine avec rapport de stage
Présentation d'un rapport sur l'expérience professionnelle. Dans ce rapport, le candidat cherchera à mettre en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours de licence choisi.

Conditions de délivrance du diplôme

Obtenir un avis favorable pour le rapport d'expérience. Justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité. Si l'expérience professionnelle du candidat est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité, est en outre exigé. Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

Les niveaux L1 et L2 ne sont pas ouverts à Toulouse - Consultez le site du Cnam Paris pour l'offre FOAD

L3	
Pratiques écrites et orales de communication professionnelle	CCE105 - 4 crédits
Droit du travail : relations individuelles	DRS101 - 6 crédits
Droit du travail : relations collectives	DRS102 - 6 crédits
Droit de la sécurité sociale	DRS104 - 6 crédits
Prévoyance complémentaire – politique de l'emploi	DRS105 - 6 crédits
Droit social européen et international	DRS106 - 6 crédits
Responsabilité pénale et civile de l'employeur et du salarié	DRS107 - 6 crédits

Une UE à choisir parmi	
Sociologie des relations professionnelles	AST117 - 6 crédits
Outils RH	FPG114 - 6 crédits
Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail	HSE101 - 6 crédits

Test anglais Bulats (niveau 1)	UA2B12 - 2 crédits UA
Expérience professionnelle, rapport d'expérience, et séminaires de méthodologie	UADR0D - 12 crédits UA

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

le cnam
école management & société

DÉPARTEMENT TRAVAIL, ORIENTATION, FORMATION, ERGONOMIE

Le département travail orientation formation et ergonomie est particulièrement dédié à l'ergonomie, c'est-à-dire à l'étude de l'homme en situation de travail.

Les formations dispensées à Toulouse permettent de former des ergonomes généralistes capables d'analyser ou d'intervenir dans toutes les situations de travail et dans tous ses champs (conception, santé au travail, sécurité, organisation, ...).

Elles sont organisées sous la codirection d'**Irène Gaillard et Vanina Mollo**, toutes deux maîtres de conférences à l'Ipst Cnam.

Irène Gaillard et Vanina Mollo font participer aux formations des spécialistes et professionnels en psychologie du travail, prévention des risques professionnels et intervention ergonomique.

Parallèlement à leurs responsabilités pédagogiques, elles effectuent leur recherche au Centre d'Etude et de Recherche : Travail Organisation Pouvoir (CERTOP, UMR5044) et font partie de l'équipe pédagogique nationale du Master d'Ergonomie du Cnam.

Irène Gaillard (06.12.54.63.54) : irene.gaillard@ipst-cnam.fr
Vanina Mollo (06.64.19.62.60) : vanina.mollo@ipst-cnam.fr

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
CHARGÉ D'ACTION ERGONOMIQUE (CC102) - 42 ECTS (crédits)

Public concerné et pré requis

Etre titulaire d'un diplôme homologué bac +2 minimum avec une expérience professionnelle.
A défaut du niveau académique requis, possibilité de VAP (validation des acquis professionnels, dispositif permettant l'accès à une formation sans posséder le diplôme requis à l'entrée) ou de VAE (validation des acquis de l'expérience).
La formation s'adresse :

- aux professionnels de santé assurant la mission de "Référent Ergonomie".
- aux personnes en activité professionnelle contribuant à des projets liés à l'amélioration continue des conditions de travail, à la prévention des risques professionnels, à la santé et sécurité au travail (professionnels de santé, responsables QSE, acteurs sociaux, membres CHSCT, DP...).

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques

La formation a pour thème central l'activité humaine, c'est-à-dire l'homme raisonnant, agissant, et cherchant à obtenir un résultat (qualité et quantité) pour favoriser la qualité du travail et son efficience. Il s'agit donc : de comprendre l'activité, c'est-à-dire d'étudier ses déterminants, les uns externes (liés aux conditions d'exécution du travail), les autres internes (liés à l'état fonctionnel des opérateurs), d'en identifier les conséquences tant sur le plan de la santé, de la sécurité et des compétences des opérateurs, que sur le plan de l'efficacité de l'action et de la sécurité des installations et des espaces de travail, d'en tirer des lignes d'action pour la transformation des situations et la conception des organisations.

Compétences visées

Maîtrise des concepts et méthodes propres à l'analyse des situations de travail
Capacités à : assumer des responsabilités opérationnelles polyvalentes,contribuer à des projets de changement
choisir et mettre en oeuvre des outils et méthodes relatifs à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration continue des conditions de travail, au travail comme ressource au développement durable de l'entreprise,
définir les moyens et processus permettant l'adaptation des situations de travail à des personnes ayant des restrictions d'aptitude innées ou acquises et plus généralement aux caractéristiques des populations au travail.

Débouchés professionnels

Le renforcement des textes de lois ainsi que les enjeux économiques et sociaux en matière des conditions de travail, de prévention des risques professionnels, d'insertion des personnes handicapées, de gestion des âges, de développement durable, amène les entreprises et les administrations publiques à détenir ou à recourir à différentes expertises dans ce champ d'action. Le parcours proposé vise à former des personnes-ressources, internes ou externes à l'entreprise, en capacité de poser des diagnostics, de fournir des spécifications techniques et organisationnelles sur l'identification et la prévention des risques professionnels.

Validation de la formation

Chaque unité d'enseignement donne lieu à un examen sur table (partie cours) ou à remise de rapports (partie TP). L'unité d'activité (l'étude de terrain) donne lieu à un mémoire écrit et à une soutenance à l'oral devant jury.
NB : cette étude de terrain est à mener au sein de son entreprise/organisme et fait donc l'objet d'un projet en accord avec sa hiérarchie. Elle représente une soixantaine d'heures.
Après cette formation, passerelle possible vers le Master Ergonomie (diplôme de niveau 1 – Bac +5) sous réserve de satisfaire aux pré-requis.
Pour le Master 1 : compléter cette formation par 3 unités d'enseignement (ERG132 + 2 UE hors ergonomie : handicap, droit du travail, psychologie du travail, hygiène et sécurité). Master 2 : 6 unités d'enseignement, 1 unité d'activité (stage et mémoire) et un test d'anglais.
Valider les enseignements avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chaque UE dans un délai maximum de 4 ans.

Travail, santé et développement : introduction à l'ergonomie	**ERG105 - 6 crédits**
Les ambiances physiques au travail : éléments de physiologie humaine	**ERG110 - 6 crédits**
Les ambiances physiques au travail : outils et méthodes d'évaluation	**ERG113 - 8 crédits**
Introduction à l'ergonomie cognitive	**ERG130 - 4 crédits**
Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques-1	**ERG135 - 6 crédits**
Analyse du travail	**ERG145 - 6 crédits**
Etude de terrain	**UA2114 - 6 crédits UA**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT - SPÉCIALITÉ ERGONOMIE
(Voie recherche et professionnelle) (MR062) - 120 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Les titulaires d'un diplôme bac + 3 ou supérieur peuvent accéder directement aux études du Master, ainsi que les infirmiers, kinésithérapeutes et ergothérapeutes. Pour les titulaires de diplômes à Bac +2, l'accès aux études du Master est conditionné par l'obtention de 60 crédits. Plusieurs voies sont possibles : VES, VAE, suivi d'UE du Cnam. La formation s'adresse principalement à des personnes en activité professionnelle, notamment professions de santé, administratifs et chargés d'étude, conditions de travail et hygiène-sécurité, professions techniques du secteur industriel, formateurs, etc.

Finalité du diplôme

Compétences visées

Orientation professionnelle

Comprendre l'activité, c'est-à-dire étudier ses déterminants, les uns externes (liés aux conditions d'exécution du travail), les autres internes (liés à l'état fonctionnel des opérateurs). En identifier les conséquences tant sur le plan de la santé, de la sécurité et des compétences de ces opérateurs, que sur le plan de l'efficacité de l'action et de la sécurité des installations. En tirer des lignes d'action pour la transformation des situations et la conception des systèmes.

Orientation recherche

Maîtriser les bases théoriques et méthodologiques des études de l'activité humaine finalisée. Etablir des connaissances nouvelles dans le domaine de l'activité humaine finalisée (connaissances étudiées dans un contexte mais pouvant être généralisées) et participer à la production de méthodologies spécifiques tenant compte des contraintes du terrain et intégrant la pluridisciplinarité. Etudier les modalités d'application des connaissances à la conception et à l'évaluation des moyens de travail et à la formation des compétences professionnelles et leur validation. Préparer à la conduite d'une thèse et à l'insertion dans le milieu de la recherche internationale.

Débouchés professionnels

Ergonome en entreprise, ergonome consultant.

Passerelles vers d'autres diplômes

Le M1 du master d'ergonomie inclut le Certificat de compétence "Chargé d'action ergonomique".

Stages, projets, mémoire

Les épreuves terminales visent à évaluer la capacité de l'élève à agir en professionnel autonome, c'est à dire à :

- traiter un problème réel d'ergonomie, de l'analyse de la demande à son traitement, s'appuyer sur les connaissances disponibles dans la littérature ergonomique, montrer sa capacité de recul critique sur sa propre action.

Les épreuves terminales se composent de :

- la démonstration d'une expérience professionnelle en ergonomie. Si l'élève ne dispose pas de cette expérience, il lui est demandé d'effectuer un stage de quatre mois minimum dans une entreprise ou un organisme public, au sein d'un service ou d'une équipe, comme Ergonome stagiaire. Dans les deux cas (expérience acquise ou stage), l'élève rédige un mémoire professionnel, sous la direction d'un tuteur, qui est soutenu devant un jury. La rédaction d'un travail de réflexion sur une pratique ergonomique antérieure.

Les deux travaux (mémoire professionnel et analyse réflexive) peuvent être consacrés au même sujet le cas échéant et ne constituer qu'un seul document, mais les différentes parties doivent être identifiables. Un stage d'une durée minimale de 4 mois dans le domaine de l'ergonomie est demandée aux auditeurs ne disposant pas d'une expérience professionnelle dans ce domaine.

Conditions de délivrance de diplôme

Les enseignements donnent lieu à examen sur table (cours) ou à remise de rapports (TP), dans certains cas soutenus devant un jury. Les épreuves terminales donnent lieu à des mémoires écrits. Le mémoire professionnel est soutenu devant un jury. Un niveau 2 de performance en anglais au test du Bulats est exigé en fin de formation. Le Cnam met à la disposition des élèves des ressources pédagogiques leur permettant de progresser.

M1	
Travail, santé et développement : introduction à l'ergonomie	ERG105 - 6 crédits
Les ambiances physiques au travail : éléments de physiologie humaine	ERG110 - 6 crédits
Les ambiances physiques au travail : outils et méthodes d'évaluation	ERG113 - 8 crédits
Introduction à l'ergonomie cognitive	ERG130 - 4 crédits
Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques 1	ERG135 - 6 crédits
Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques 2	ERG136 - 6 crédits
Analyse du travail	ERG145 - 6 crédits
Etude de terrain (*)	UA2114 - 6 crédits UA
2 UE hors ergonomie	12 crédits

M2	
Ergonomie cognitive et organisationnelle	ERG210 - 4 crédits
Ergonomie et conception : modèles et outils pour l'action	ERG220 - 4 crédits
Ergonomie et conception : dynamique de projets	ERG225 - 8 crédits
Ergonomie et société : enjeux et perspectives	ERG255 - 6 crédits
Test anglais Bulats (niveau 2)	UA2B24 - 4 crédits UA
Une UE hors ergonomie	6 crédits
Intervenir en ergonomie	ERG245 - 12 crédits
Mémoire	UA2116 - 16 crédits UA

(*) Inscription simultanée avec ERG145 ou si l'auditeur a validé ERG140

UE optionnelle : PSY206 : psychodynamique et psychopathologie du travail

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

le cnam
école management & société

DÉPARTEMENT CULTURE, INFORMATION, TECHNIQUE ET SOCIÉTÉ

Les trois missions fondamentales du Cnam sont la formation tout au long de la vie, la recherche et la diffusion de la culture scientifique et technique.

Le Cnam Midi-Pyrénées propose en partenariat avec le museum d'histoire naturelle et les universités toulousaines deux cursus complémentaires qui permettent d'aller de la construction d'une opération de culture scientifique et technique jusqu'à la l'obtention d'un magister de sciences et techniques dans la société.

Ces formations sont supervisées par **Irène Gaillard** qui bénéficie de l'expertise d'enseignants parisiens et de l'assistance de médiateurs culturels locaux.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
CONSTRUCTION D'UNE OPÉRATION DE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CC94)

Définir un contenu culturel
C'est le point clé de la formation : toute opération de qualité repose sur la maîtrise d'un contenu pertinent et adapté. La compétence principale acquise est de savoir transformer un résultat de la recherche, un savoir en construction, une "actualité", en un fait culturel. Dans ce but il est nécessaire :

- de recourir à l'histoire, à la philosophie, aux sciences humaines et sociales
- de connaître les pratiques de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, élément essentiel des actions de médiation culturelle des sciences et techniques.

Caractériser une opération de DCST : objectifs et enjeux
La construction d'une opération suppose de réaliser une étude préalable, nécessitant l'acquisition de plusieurs compétences :

- Etude des publics visés, leurs contraintes et présupposés
- Analyse et synthèse documentaire sur le thème de l'opération
- Connaissance des bases de données documentaires adaptées aux thématiques scientifiques et techniques
- Définir les médias (écrit, image, mutlimédia, ...) et les moyens techniques à mettre en œuvre.

Savoir communiquer
Maîtriser la communication écrite et orale : rédaction d'un article, d'un scénario, ... prise de parole à la radio, animer une conférence, organiser une conférence citoyenne seront acquis au cours de la formation.

Finalité du diplôme
À l'issue de la formation l'auditeur sera capable de construire une opération de culture scientifique et technique. Il sera à même :

- d'analyser les objectifs et les enjeux de l'action de diffusion de la CST ;
- de définir le contenu à communiquer ;
- de maîtriser les techniques de communication de la science et de la technique (voir programme détaillé des UE).

Les opérations de CST concernées par la formation sont variées et adaptables à tous les contextes de diffusion : rédaction d'article, synopsis d'exposition, conception d'une émission de radio, ...

Public concerné et conditions d'accès / fonctions visées
Titulaires d'un diplôme bac+2, toutes disciplines confondues ou expérience professionnelle dans le domaine. Sur dossier et après entretien pour tous.

- Professionnels chargés d'une activité de DCST : agents culturels, médiateurs scientifiques, chargés d'études ou de mission, personnels de Musée, de CCSTI, ...
- Chargés de communication d'établissements de recherche publics ou privés
- Enseignants du secondaire en charge de l'organisation d'activités de CST (Fête de la science, expositions, ...)
- Doctorants et post-doctorants.

Organisation de la formation
Le certificat est construit avec des professionnels de la diffusion de la CST, en rapport étroit avec la direction de la CST et le Musée des arts et métiers (Cnam).
La formation comporte 140 heures d'enseignement (3 UE) programmées de Novembre 2014 à Novembre 2015. Proposés en présentiel à Paris, les enseignements sont disponibles en Midi-Pyrénées en Formation Ouverte et à Distance (FOD) sur la plateforme Cnam Pléi@d. Des séances de regroupements mensuels avec des professionnels de la région sont proposées à Toulouse dans les locaux du Muséum d'histoire naturelle selon les effectifs de la promotion.
Aux enseignements théoriques s'ajoute une UA (Unité d'Activité) Projet, réalisé sur 1 mois-équivalent temps plein, avec mise en situation.

Conditions de délivrance du certificat
L'évaluation se fait par soutenance de mémoire devant un jury composé de l'équipe pédagogique nationale et régionale ainsi que de professionnels de la diffusion de la culture scientifique et technique.

Partenaires professionnels
Les partenaires de la formation sont des responsables du CCSTI Midi-Pyrénées, du muséum d'histoire naturelle, des Universités toulousaines, des conservateurs (domaine du patrimoine scientifique et technique), des associations en charge d'une mission de CST, des journalistes scientifiques .

Passerelles vers d'autres diplômes
Les UE correspondent à un début de parcours du Magister Cnam (Bac+5) "Les sciences et les techniques dans la société : transmission, gouvernance, patrimoine". Ce Magister offre une formation complète dans le domaine de la diffusion de la CST.

Science, technique, innovation et société : fondements et méthodes d'analyse	**RTC210 - 8 crédits**
Etude socio-culturelle des sciences et techniques en société : histoire, représentation, patrimoine	**RTC211 - 8 crédits**
Outils de la médiation culturelle et de la communication des sciences et des techniques : initiation	**RTC212 - 8 crédits**
Projet	**UA180W - 6 crédits UA**

MAGISTER SCIENCES ET TECHNIQUES DANS LA SOCIÉTÉ : TRANSMISSION, GOUVERNANCE, PATRIMOINE (MG07)

Public et conditions d'accès

- Titulaire d'un diplôme bac+3, toutes disciplines confondues.
- Sur dossier pour tous les candidats.
- Dans le cadre de la formation permanente.

Objectifs pédagogiques

Malgré la diversification des moyens de communication, le lien entre le monde de la recherche et la société devient de plus en plus ténu. La culture scientifique et technique (CST) constitue le socle commun à plusieurs métiers comme l'administration de la recherche, le journalisme et la communication, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine scientifique et technique. La CST est aussi l'instrument indispensable pour instaurer des débats concernant l'éthique, la responsabilité du scientifique, pour préparer l'organisation de conférences de citoyens.

La formation proposée s'appuie sur la CST, considérée comme le lieu de rencontre de la culture scientifique et de la culture humaniste et sociale. La CST part essentiellement des questions d'actualité pour montrer comment le présent se situe dans la longue durée de l'histoire, dans une suite de ruptures et de continuités. Cette évolution est fondée essentiellement sur l'interaction avec d'autres éléments de la culture contemporaine.

La formation vise l'acquisition d'une vision de l'évolution de la recherche et de la dynamique du changement qui ne réduit pas le monde de la recherche à une simple accumulation de résultats.

La formation se fait en collaboration étroite avec le Musée des arts et métiers, qui est également un outil et un atout pour les auditeurs.

Compétences visées

Capacité à comprendre la recherche en train de se faire

- la maîtrise des bases de l'histoire des sciences et techniques, depuis 1945 ;
- des rudiments de sociologie de la recherche, économie et politique de la recherche
- questions éthiques, problématique des nanotechnologies.
- problématiques environnementales, développement durable, biotechnologies.

Elaboration d'un contenu culturel

Il s'agit d'apprendre à définir le contenu des articles de presse, des actions de médiation scientifique, des synopsis et scénario pour le documentaire, le film, l'émission radio, l'animation multimédia, ...

Savoir communiquer

- Maîtrise de la communication écrite et orale.
- Organisation de conférence, conférence de consensus.
- Utilisation des dispositifs de communication : exposition, radio, TV, Internet...

Selon les options choisies, des compétences spécifiques sont renforcées :

- Gestion de la recherche : connaissance des systèmes de recherche, politique et économie de la recherche, indicateurs, prospective
- Journalisme et communication scientifique
- Les métiers du patrimoine scientifique et technique : collecte et sauvegarde du patrimoine ; valorisation par des projets de diffusion de la CST.

Débouchés professionnels

- Chargé d'étude, chargé de mission, personnel de Musée de sciences et techniques, de CCSTI...
- Chargé de communication d'établissement de recherche, public ou privé.
- Enseignants du secondaire, étudiants, post-doctorants.

Stage / missions

Le stage (UA160C - d'une durée indicative de 3 mois, équivalent temps plein) consiste à réaliser un projet de CST, dans une structure de diffusion de la CST. Il fait l'objet d'un rapport de stage faisant état du déroulement du stage. Le stage (et/ou le mémoire) peut être choisi dans le cadre de l'activité professionnelle de l'auditeur.

Projet / mémoire

Le mémoire de fin d'étude (ou "mémoire de diplôme" UA160B) est validé par un jury composé d'au moins deux enseignants du magister. Ce mémoire est rédigé en concertation avec un enseignant.

Modalités d'évaluation

Tous les rapports et mémoires sont soumis à une soutenance devant jury (composé de l'équipe pédagogique et renforcé par des professionnels pour le mémoire de diplôme).

Science, technique, innovation et société : fondements et méthodes d'analyse	RTC210 - 8 crédits
Etude socio-culturelle des sciences et techniques en société : histoire, représentation, patrimoine	RTC211 - 8 crédits
Recherche technologie, innovation et action publique : concepts et méthodes 1	RTC201 - 4 crédits
Recherche technologie, innovation et action publique : concepts et méthodes 2	RTC202 - 4 crédits
Outils de la médiation culturelle et de la communication des sciences et des techniques : initiation	RTC212 - 8 crédits

Option gestion de la recherche et de l'innovation	
La recherche en train de se faire	RTC213 8 crédits
Science, technique, innovation et société : approfondissement	RTC214 8 crédits

Option médiation culturelle - communication	
Science, technique, innovation et société : approfondissement	RTC214 8 crédits
Médiation culturelle et communication des sciences et techniques : approfondissement	RTC215 8 crédits

Option valorisation du patrimoine scientifique et technique	
Science, technique, innovation et société : approfondissement	RTC214 8 crédits
Le patrimoine scientifique, technique et industriel : définition, collecte, sauvegarde, sa valorisation par l'actualité	RTC216 8 crédits

Test anglais Toefl (niveau 2)	UA2BT1 - 4 crédits UA
Stage professionnel	UA160C - 10 crédits UA
Mémoire de recherche	UA160B - 20 crédits UA

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse en 2015-2016

le cnam
école management & société

DÉPARTEMENT VILLES, ÉCHANGES, TERRITOIRES

Ce département est dédié à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire au développement des infrastructures.

Il englobe également toutes les formations en **transport et en logistique**.

En Midi-Pyrénées, nous déployons le **Certificat de compétence responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique** et **le Master de la chaîne logistique en alternance**.

Le certificat RUTL permet la Délivrance de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises ainsi que celle de commissionnaire de Transport, obtenues par équivalence (arrêté de février 2012).

Cette formation est organisée en partenariat avec l'AFTRAL (AFT-IFTIM) et se déroule dans leurs locaux à Toulouse ou à Rodez.

L'AFTRAL est le premier organisme de formation professionnelle initiale et continue en Transport et Logistique en France et en Europe. Le groupe **AFTRAL** est déployé dans 100 centres en France métropolitaine et Outre-mer et emploie plus de 2000 collaborateurs dont 1000 formateurs.

AFTRAL est dirigé en Midi-Pyrénées par **Philippe Bastien** qui est assisté pour cette formation par **Eric Bayard** (AFTRAL) ainsi que par **Sylvie Bégué** (Ipst-Cnam).

L'équipe pédagogique est mixte (AFTRAL et Ipst-Cnam) composée d'enseignants et de professionnels experts du secteur.

La gestion des inscriptions, le suivi administratif sont assurés par **Sandrine Cubaynes**, joignable au 05.61.99.53.23 ou par mail scubaynes@aftral.com.

Le manager de la chaîne logistique permet d'acquérir une compétence de haut niveau dans le domaine du "supply chain management". Cette formation est ouverte uniquement en alternance (voir notre brochure spécifique) sous la responsabilité de **Sébastien Benne** ingénieur conseil et de **Julien Macé** ingénieur d'études (05.62.25.52.25).

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE
RESPONSABLE D'UNE UNITÉ DE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE (CC17)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau bac, souhaitant obtenir une formation complémentaire en management d'une entreprise de transport.
Professionnels du transport souhaitant diriger, créer ou reprendre une entreprise des secteurs transport et logistique.
Expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique.

Finalité du certificat

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour manager un centre de profit interne ou externe, dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique.
Diriger une entreprise ou devenir responsable d'une unité des secteurs transport de marchandises et logistique.

Compétences visées

Délivrance de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises ainsi que l'attestation de capacité de commissionnaire de Transport obtenues par équivalence (arrêté du 9 décembre 1996).

Conditions de délivrance du certificat

Valider les enseignements avec une note supérieure ou égale à 10/20, dans un délai maximum de 4 ans.

Enseignements

En formation continue uniquement (en partenariat avec l'Aft-Iftim, Madame CUBAYNES : 05.61.99.53.23)
Coût d'inscription : 3.600 € HT

Organisation

Volume horaire de la formation : 310 heures

Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises	**USEC24**
Direction d'un centre de profit transport de marchandises	**USEC25**
Règlementation nationale, internationale et transports multimodiaux	**USEC26**
Gestion financière	**USEC27**

Comment optimiser votre parcours : La FOAD

La FOAD (formation ouverte et à distance) Comment ça marche ?

Cette formule proposée par le Cnam privilégie la souplesse dans le choix des moments et des lieux d'apprentissage.

Cet auto-apprentissage comprend un travail individuel et collectif (forum et chat) en suivant les consignes transmises par l'enseignant. Vous travaillez à partir de supports de cours, sur des logiciels éducatifs, vous évaluez vos connaissances avec des questionnaires interactifs et vous échangez avec les autres auditeurs et vos tuteurs à travers la messagerie ou des forums électroniques. L'accès à l'ensemble de ces outils est possible par le biais de la plate-forme de téléformation Plei@d (plate-forme nationale du Cnam).
L'apprentissage via internet vous permet de travailler où vous le souhaitez : à domicile, sur votre lieu de travail...
Votre travail est encadré tout au long de l'année.
Cela se traduit par :

- une permanence pédagogique assurée par l'enseignant (appelé "tuteur"). Votre tuteur est disponible par la messagerie Plei@d ou par téléphone pour répondre à vos questions
- dans certains cas des séances périodiques dites "regroupements" peuvent être proposées.

La formation à distance d'une région à l'autre

En FOAD, vous pouvez vous inscrire à des unités d'enseignement animées par différents centres du réseau Cnam. Le principe est cependant de ne faire **qu'une inscription globale, à réaliser dans le centre Cnam de votre région.** Votre première démarche sera de trouver l'UE qui vous intéresse ainsi que le centre organisateur de l'enseignement, pour avoir des précisions sur la méthode et l'organisation de l'enseignement à distance (lieu d'examen, obligation de participation aux réunions etc...). Vous ferez cette démarche en vous connectant sur http://foad.cnam.fr

Quand débute votre enseignement en FOAD ?

La date de début de votre UE en FOAD est indiquée sur sa fiche détaillée que vous trouverez dans la liste des UE en FOAD. Ces dates sont également indiquées sur le serveur Plei@d. Si votre enseignement est organisé par un centre autre que Paris, vous recevrez un courriel qui vous donnera les consignes pour vous connecter à cette date au serveur de téléenseignement Plei@d.

Comment optimiser votre parcours de formation : la validation des acquis (VAP85 et VAE)

La Validation des Acquis Professionnels (VAP85) - (décret du 23 août 1985)

Cette procédure peut permettre d'accéder à un cycle de formation sans détenir les diplômes ou titres pré-requis à l'entrée en formation. Elle prend en compte à la fois votre expérience professionnelle et personnelle ainsi que les parcours de formation suivis en formation initiale ou continue.
Vous aurez à faire état de votre expérience en faisant ressortir les activités principales liées à chaque fonction occupée.
Le dossier sera soumis à une commission pédagogique qui évaluera votre potentiel et votre capacité à suivre avec succès la formation envisagée.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - (décret du 24 avril 2002)

Cette démarche prend en compte votre expérience professionnelle et/ou personnelle (bénévole, associative, syndicale...) exercée pendant une durée minimale de 3 ans (en rapport direct avec le contenu du diplôme).
Vous devrez expliciter dans le dossier la manière dont vous vous êtes approprié, en situation professionnelle, les compétences, aptitudes et connaissances liées à ce diplôme (ou à cette partie de diplôme).
Un accompagnement individualisé vous sera proposé afin d'expliciter vos sources d'acquisition de connaissances ainsi que des séances méthodologiques.
Le jury national (constitué d'enseignants et de professionnels) examinera votre dossier.
Un entretien avec le jury (Paris) vous sera demandé, en cas de validation totale d'un diplôme.
Après délibération le jury préconise, le cas échéant, un complément de formation.

Financement de l'accompagnement en VAE

Si vous êtes salarié
Trois possibilités de financement vous sont offertes :

- soit dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, à l'initiative de votre employeur,
- soit dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), à votre initiative mais avec l'accord de l'employeur,
- soit dans le cadre d'un congé individuel VAE, à votre initiative.

Si vous êtes demandeur d'emploi
Pour tout renseignement, vous devez vous adresser à votre conseiller au Pôle Emploi.

Ingénieurs diplômés par l'État (DPE)

L'examen conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur diplômé par l'ÉTAT (DPE) permet à des ingénieurs de fonction d'obtenir un titre d'ingénieur diplômé par validation de leurs expériences et acquis professionnels.

Pour obtenir des renseignements sur la procédure de validation, prenez contact avec l'Ipst-Cnam (contact@ipst-cnam.fr ou 05.62.25.52.00).
La participation à une réunion d'information collective est obligatoire avant toute étude particulière. Le calendrier des réunions est accessible sur www.ipst-cnam.fr/Focus sur la VAE

Quelques liens utiles

Pour tout diplôme allant du CAP au BTS, vous pouvez contacter le centre académique de validation des acquis (Dava) du rectorat.
www.francevae.fr

L'offre de formation des Universités de la région Midi-Pyrénées accessible en VAE et les coordonnées des services de formation continue et validation d'acquis de l'expérience des universités se trouvent sur le site **www.vaesup-mip.info**

Tarif 2015/2016

Ces tarifs incluent l'accompagnement, le droit de base, les frais de dossier et de jury

	Tarif individuel Demandeur d'emploi	Prise en charge Emloyeur ou OPCA
	1 925 €	1 925 €
	200 €	650 €

Des co-financements sont possibles selon votre statut face à l'emploi

La Validation des études supérieures (VES)

Grâce à la VES, vous pouvez prétendre à la dispense de certains modules de formation Cnam en faisant valoir vos études supérieures antérieures.

Conditions : posséder un diplôme de l'enseignement supérieur français ou étranger, un titre inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), des unités d'enseignement obtenues dans le cadre d'une formation supérieure, ou encore une formation professionnelle qualifiante.

Démarches : remplir un dossier de demande de VES décrivant le contenu des formations suivies. Il sera examiné par un jury. Les dossiers de demande de dispense sont à retirer au service de la Scolarité.

L'attestation de reconnaissance de niveau pour les diplômes étrangers

Qu'est-ce que c'est ?

Il n'existe pas de principe juridique d'équivalence entre les titres et les diplômes obtenus à l'étranger et les diplômes français. Chaque établissement d'accueil décide des dispenses qu'il accorde.

Par contre, une attestation de reconnaissance de niveau d'études des diplômes étrangers peut être délivrée par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP). Cette attestation sanctionne le nombre d'années d'études suivies dans le pays étranger et la spécialité mais elle n'a pas de valeur juridique. Elle situe le diplôme étranger dans le système éducatif d'origine. Cette attestation peut être présentée à un employeur, à une administration organisatrice d'un concours ou à un établissement de formation.

Cette attestation est obligatoire pour demander une VES au Cnam.

A savoir :

La délivrance d'une attestation de reconnaissance de niveau d'études est facturée **55 €**

Il n'est pas nécessaire de faire traduire au préalable les documents rédigés en allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais.

Pour les autres langues, les documents fournis devront être traduits par un **traducteur assermenté** (liste des traducteurs assermentés consultable en mairie, à la préfecture ou au tribunal d'instance).

Où la faire établir ?

Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)
Centre ENIC-NARIC France
Département reconnaissance des diplômes
1, avenue Léon Jouault
92318 Sèvres cedex
01 45 07 63 21
enic-naric@ciep.fr
http://www.ciep.fr/enic-naricfr

Comment vous inscrire ?

Inscription

Vous devez remplir la fiche contact disponible sur le site internet à partir du 15 juin 2015, à la rubrique "Inscriptions 2015-2016". Il y aura deux périodes pour vous inscrire :

- **du 15 juin au 10 juillet 2015 et du 3 au 25 septembre 2015**.

Deux forums sont organisés où vous pourrez rencontrer les responsables pédagogiques :

- **le 19 juin 2015 après-midi et le 20 juin 2015 matin.**
- **le 11 septembre 2015 après-midi et le 12 septembre 2015 matin**.

Quels documents fournir pour s'inscrire ?

Pour être inscrit, vous devez joindre à votre dossier :

- Un justificatif d'identité :
  - français et ressortissants CEE : photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité,
  - étrangers : photocopie de la carte de séjour avec mention "salarié"
  - réfugiés politiques : photocopie de la carte de réfugié délivrée par l'OFPRA.
- Un justificatif de l'activité professionnelle :
  - pour les salariés : une photocopie du dernier bulletin de salaire ou la carte professionnelle ou attestation d'emploi,
  - pour les artisans, commerçants ou profession libérale : un justificatif de l'activité professionnelle (URSSAF),
  - pour les étudiants (uniquement inscrits en 2° ou 3° cycle) : la photocopie de la carte d'étudiant pour 2015/2016.
  - pour les demandeurs d'emploi : un avis de situation de Pôle Emploi de moins de 3 mois.
  - 2 photos d'identité (nom et prénom au verso)
- 1 enveloppe autocollante (format A5), libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur.
- Un titre de paiement
- 1 CV + 1 lettre de motivation (pour le tarif subventionné Conseil Régional)

Quand démarrent les cours de l'année scolaire 2015-2016 ?

Les formations en présentiel du Cnam en Midi-Pyrénées du 1er et 2nd semestre ne débutent pas toutes à la même date. Consultez les dates de démarrage des UE dans la rubrique "**Espace auditeurs**" **du site : www.ipst-cnam.fr**

- En cours d'année, l'auditeur peut également demander le transfert de son inscription dans un autre centre du réseau national du Cnam.
- Toute demande de modification d'inscription ou de remboursement n'est possible que dans un délai n'excédant pas une semaine après le début du premier cours.
- La demande de remboursement ne peut concerner le droit de base qui reste acquis au Cnam au titre des frais de dossier.
- Aucune modification d'inscription ne pourra être effectuée sans retour de la carte d'auditeur accompagnée de l'attestation d'inscription.

Attention !

L'inscription aux cours du soir du Cnam ne confère pas le statut d'étudiant.

Tarif d'inscription

Inscription individuelle subventionnée	Prise en charge employeur ou individuelle non subventionnée
- **Individuel** • Droit de base 150 € + 10€ par crédit	Droit de base 150 € 100 € par crédit
Demandeurs d'emploi • Droit de base 150€	
Formation ouverte et à distance (foad nationale) • Droit de base 150 € • Tarif moyen par UE : 200 €	Droit de base 150 € 91,50 € par crédit

Comment financer votre formation ?

Les enseignements du Cnam sont subventionnés par le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour l'essentiel du coût de la formation. Salariés, demandeurs d'emplois, plusieurs dispositifs peuvent vous permettre de financer la formation.

Le plan de formation de votre entreprise

Pour qui ?
Salariés en CDD ou en CDI, sans condition d'ancienneté. Les intérimaires aussi peuvent demander à bénéficier de formations financées par leur entreprise de travail temporaire.
Principe
La plupart des entreprises planifient sur l'année leurs actions de formation dans un plan de formation. Même si votre entreprise n'a pas conçu de plan, vous pouvez lui demander de **prendre en charge votre formation**, ainsi que vos frais de déplacement.
Le congé pour validation des acquis de l'expérience (24 heures maximum) peut lui aussi être pris en charge au titre du plan de formation.
Comment faire ?
Présentez votre demande à l'employeur en faisant valoir l'intérêt de la formation pour votre travail. Les formations les plus facilement acceptées restent celles qui présentent un lien direct avec le contenu du poste.

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Pour qui ?
Toutes les personnes engagées dans la vie active, indépendamment du statut :
- les salariés du privé ;
- les personnes sans emploi, inscrites ou non à Pôle emploi ;
- les jeunes sortis du système scolaire obligatoire, en recherche d'emploi.

Principe
Le compte personnel de formation (CPF) est ouvert pour toute personne âgée d'au moins seize ans, qu'elle soit en emploi, à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.
Ces nouveaux droits acquis au titre du CPF sont attachés à la personne. Ainsi les heures de formation inscrites sur le compte demeurent acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi de son bénéficiaire.
A noter : Le CPF remplace le DIF (droit individuel à la formation) à compter de janvier 2015. Les heures non consommées au titre du DIF pourront être mobilisées pendant cinq ans dans le cadre du nouveau compte.

C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin de concrétiser son projet de formation.

Si la formation se déroule hors du temps de travail, ou si elle vise l'acquisition du socle de connaissances et de compétences, ou lorsqu'elle fait suite à un abondement complémentaire de 100 heures, le salarié n'a pas besoin de l'autorisation de l'employeur.

Lorsque la formation est suivie en tout ou partie pendant le temps de travail, le salarié doit recueillir l'accord préalable de l'employeur. L'employeur lui notifie sa réponse dans un délai de 30 jours. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation.

Le Congé Individuel de Formation (CIF)

Pour qui ?
Tous les salariés en CDD ou CDI, intérimaires, demandeurs d'emploi. Des conditions d'ancienneté existent : ainsi un salarié en CDI devra avoir travaillé pendant au moins 2 ans à temps plein, dont 1 an dans l'entreprise actuelle. Les demandeurs d'emploi peuvent demander à bénéficier d'un CIF s'ils viennent de terminer un CDD.
Principe
Le CIF permet de suivre pendant 1 an à temps plein ou 1 200 heures à temps partiel la formation de son choix, pendant le temps de travail. Le congé pour VAE (24 heures maximum) peut lui aussi être pris en charge au titre du CIF.
Prise en charge
Elle est assurée par l'organisme paritaire collecteur agréé au titre du CIF (Fongecif ou Opca) auquel cotise votre entreprise.
Si le dossier est accepté, la rémunération, le coût de la formation, les frais de transport et les frais d'hébergement pourront être pris en charge. Dans la pratique, les organismes collecteurs privilégient souvent les formations reconnues. Ainsi au Cnam, les diplômes nationaux, les titres d'ingénieur et les titres RNCP sont concernés.
Attention : en cas de formation en cours du soir, ces organismes ne financent pas toujours le salaire, même si le salarié travaille en horaires décalés.

Comment faire ?
- Elaborez votre projet en vérifiant qu'il n'excède pas 1 200 heures de cours et assurez-vous que votre candidature correspond aux critères requis par la formation. Présentez votre demande à votre employeur afin d'obtenir une autorisation d'absence puis adressez votre dossier au Fongecif.
- Effectuez toutes ces démarches au minimum 9 mois avant le début de la formation.
-

La formation des demandeurs d'emploi

Comment faire ?
- Suivant votre parcours, plusieurs cas de figure sont possibles :
- Vous venez de terminer un CDD ? Vous pouvez obtenir un CIF (voir ci-dessus).
- Dans les autres cas, vous pouvez demander à bénéficier d'une formation dans le cadre d'un PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi). Pôle Emploi pourra vous accorder une simple autorisation vous dispensant de recherche d'emploi pendant la durée de la formation.

Si la formation est liée aux métiers définis comme prioritaires par le Pôle Emploi un financement partiel ou total des frais de scolarité pourra alors vous être accordé.

Les examens

Contrôle des connaissances

Chaque unité d'enseignement donne lieu à un contrôle de connaissances, soit par contrôle continu, soit par examen semestriel, soit par combinaison de ces procédés (conformément au réglement).Pour valider votre UE, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
Si vous avez payé votre inscription à un ou plusieurs enseignements, vous êtes automatiquement inscrit à l'examen correspondant.
Une exception : le test d'anglais Bulats. L'inscription au test doit être prise indépendamment.

Convocation aux examens

Aucune convocation n'est envoyée.
Consultez régulièrement les dates et les heures d'examens sur le site de l'Ipst-Cnam à la rubrique Auditeurs.

Examens partiels et examens de travaux pratiques

Aucune convocation n'est envoyée.
Les enseignants vous préviennent en cours.
L'assiduité à l'ensemble des séances de TP est exigée.

Le congé pour examen

Le code du travail (art. L.6322-1 à L.6322-13) prévoit la possibilité d'obtenir un congé examen. Les employeurs peuvent accorder aux salariés des autorisations d'absences pour préparer et passer un ou plusieurs examens en vue d'acquérir un titre ou un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le salarié doit formuler sa demande à son employeur par lettre recommandée avec avis de réception. Cette lettre doit être accompagnée d'un certificat d'inscription aux examens. Le courrier doit parvenir à l'employeur 60 jours avant la date de début des épreuves.

Dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande, l'employeur doit donner son accord ou indiquer les motifs de rejet ou de report.

La durée du congé comprend la durée de l'examen, majorée d'une durée maximale de 24 heures de temps de travail pour le préparer.
Il est possible de prendre plusieurs congés par an.

Résultats des examens

Aucun résultat n'est donné par téléphone.
Les attestations de succès sont adressées automatiquement aux candidats reçus, en début d'année civile.

Dès que toutes vos UE sont validées, pensez à remplir le dossier "Demande pour l'obtention de diplôme".

Attention

- **Le jour de votre épreuve, n'oubliez pas de présenter votre carte d'auditeur, votre carte d'identité.**
- **Il vous est formellement interdit de vous présenter à un même examen dans des centres différents la même année.**
- **Vous ne pouvez pas vous présenter à un examen auquel vous avez déjà été reçu.**
- **L'assiduité à l'ensemble des séances de TP peut être exigée pour se présenter à l'examen.**

Les diplômes

Obtenir la délivrance d'un diplôme

Pour obtenir un diplôme au Cnam, il faut :

- valider toutes les unités d'enseignement qui composent le diplôme.
- posséder le diplôme pré-requis (ou réaliser une démarche de VAP 85).
- remplir les conditions d'expérience professionnelle (cette condition n'est pas exigée pour vous inscrire).

L'expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est **obligatoire** et contrôlée avant la **délivrance des diplômes**, un nombre de crédits lui est affecté.

Conditions d'expérience professionnelle

Pour les licences

- candidats suivant le parcours L1, L2, L3 : justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme. Si l'expérience est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité sera en outre exigé.
- candidats admis directement en L3 : justifier d'une expérience professionnelle de 1 an dans la spécialité. Si l'expérience est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité sera en outre exigé.

Pour les titres RNCP (en règle générale)

- justifier de 2 ans d'expérience dans le domaine ou de 3 ans hors domaine. Dans ce dernier cas un stage de 3 à 6 mois dans la spécialité est exigé.

A savoir :

vous avez travaillé mais vous n'êtes pas sûr de remplir les conditions d'expérience pour obtenir le diplôme que vous préparez : il est possible de demander **l'examen anticipé de votre expérience professionnelle.** Pour cela vous devrez au préalable avoir validé quelques unités d'enseignement composant le diplôme.

Précision :

L'expérience professionnelle n'est pas obligatoire pour l'inscription aux unités d'enseignement. Par contre, si votre objectif est l'obtention d'un diplôme ou de certains certificats, elle vous sera demandée au moment de la délivrance du diplôme.

Attention :

si vous ne possédez aucune expérience professionnelle, aucun diplôme ne pourra vous être délivré. Si vous possédez de l'expérience professionnelle en dehors de la spécialité du diplôme que vous préparez, il vous sera demandé de réaliser un stage.

Vos démarches administratives
(hors période inscription)

SERVICE SCOLARITÉ
Ipst-Cnam
Maison de la Recherche et de la Valorisation
118 route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 09 - 05.62.25.52.00
Fermé le samedi matin

Obtenir la prise en charge de votre inscription par l'employeur
Le formulaire accompagne le dossier d'inscription. Sur demande de l'employeur, une attestation mensuelle d'assiduité peut vous être délivrée. Vous devez dans ce cas faire signer l'enseignant à chaque séance.

Obtenir une attestation d'inscription, un historique de vos inscriptions au Cnam ou un récapitulatif de vos unités d'enseignement
Venez sur place muni de votre carte d'auditeur ou adressez un courriel dans lequel vous mentionnez votre numéro d'inscription, qui se trouve sur votre carte.

Retirer un formulaire de transfert d'inscription du Cnam Midi-Pyrénées vers un centre régional ou vers le Cnam Paris
Venez sur place avec votre carte d'auditeur.

Obtenir l'attestation de vos diplômes
Si votre cursus est complet et si vous répondez aux conditions d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé, votre dossier sera soumis à l'avis d'une commission. Une attestation provisoire vous sera adressée si cet avis est favorable. Après décision du jury, vous pourrez venir chercher votre diplôme sur convocation.

Attention, aucun diplôme n'est envoyé par courrier.

Si vous avez un doute sur la durée , la qualité ou la nature de votre expérience professionnelle par rapport aux exigences du diplôme, vous pouvez déposer **une demande anticipée de validation de l'expérience professionnelle.**

Conventions de stage
Tout stage, qu'il soit obligatoire ou non, donne lieu à convention. Pour se faire délivrer une convention de stage, il faut au préalable avoir obtenu une unité d'enseignement du Cnam ou bien être inscrit à un diplôme (sauf exception). Toute demande de convention doit être déposée 10 jours avant le début du stage. Aucune régularisation ne pourra être effectuée à titre rétroactif.
Pour faire établir une convention de stage, l'auditeur doit se rendre à la scolarité du Cnam avec sa carte d'auditeur en cours de validité pour retirer :
Trois exemplaires vierges de convention de stage ;
Les pièces à fournir sont les suivantes :
- copie de la carte d'inscription,
- lettre de proposition de stage avec mention expresse de l'accord de l'enseignant responsable de la spécialité concernée et attestation d'assurance responsabilité civile dans le cadre du stage.

L'auditeur devra retourner l'ensemble de ces documents dûment complétés à la scolarité du Cnam au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Convocation aux examens
Aucune convocation n'est envoyée.
Consultez régulièrement les dates et les heures d'examens sur le site de l'Ipst-Cnam à la rubrique Auditeurs.
Si vous avez besoin d'une convocation, faire la demande par courriel à contact@ipst-cnam.fr.

NOS AUTRES BROCHURES

École Sciences industrielles et technologies de l'information (Siti)

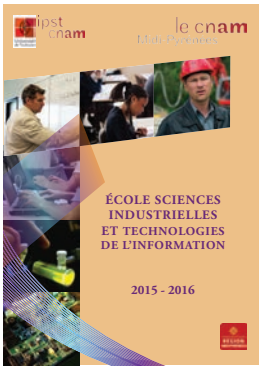

Formations en alternance

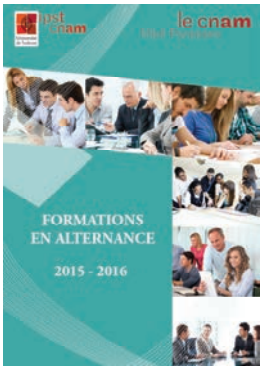

Nos autres formations

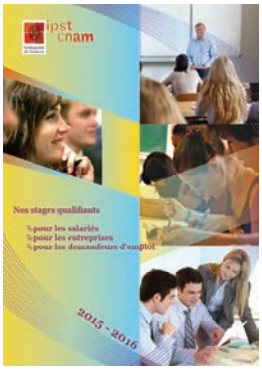

Formations interuniversitaires

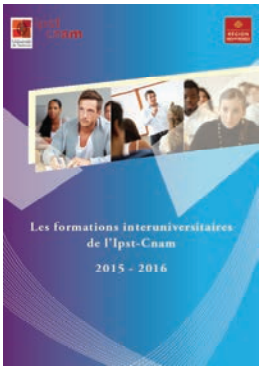

ACCÈS

En métro : prendre la ligne B direction "Ramonville" jusqu'à la station "Faculté de pharmacie".
En voiture prendre le périphérique, sortie 20, suivre "Complexe scientifique de Rangueil".

Coordonnées GPS : N: 43.33.999 E: 001.28.020

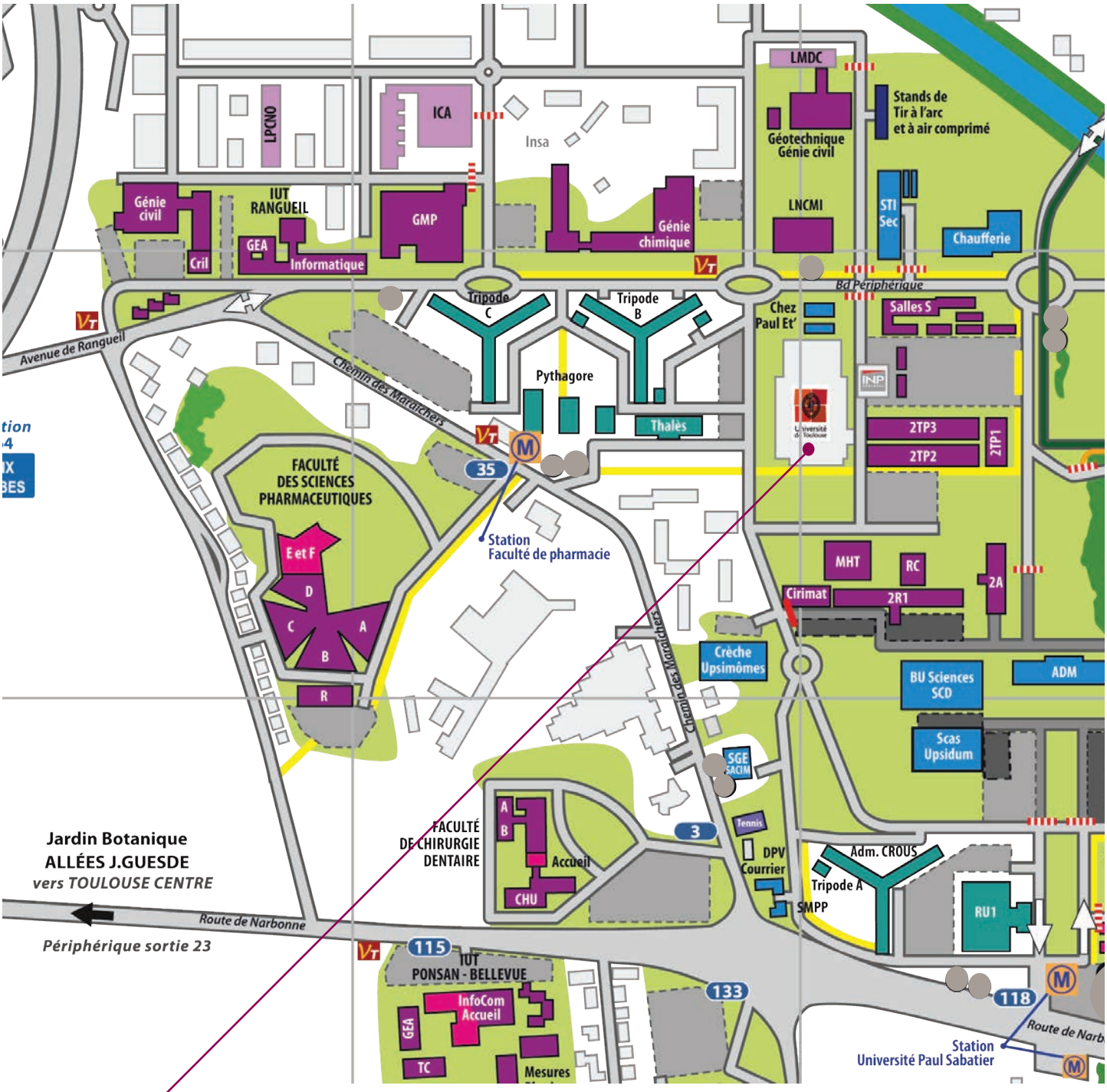

Ipst-Cnam
Maison de la Recherche et de la Valorisation
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 09
Tél : 05.62.25.52.00 - www.ipst-cnam.fr

Conception : Sylvie Bégué - Ipst-Cnam